

7.26  
-3-

**AUJOURD'HUI**

**pleins feux sur l'actualité**

- L'unité de l'Afrique reste un espoir fragile — page A 5
- Grèce : rien de changé dans les faits — page A 6
- Rien ne va plus à Lachine — page A 6
- Conversation avec Chou en-Lai — page A 7
- Nixon et Pompidou : l'amitié franco-américaine — page A 7

**NOS CAHIERS DU WEEK-END**

- TOURISME**  
Les bords de mer ou la subtile différence entre "voyage" et "vacances"
- ARTS ET LETTRES**  
Le cinéma au secours de l'homme
- PERSPECTIVES**  
Des Etats-Unis on vient admirer notre prêt-à-porter

**TÉLÉ-PRESSE**

Raymond Charrette



**Il n'est heureux qu'à Montréal**  
Nathalie, la cadette des cinq enfants Richard que retrouvait avec émotion Henri, hier soir. Dans un dernier article, Pierre Foglia livre ses impressions sur cette vedette qui reste avant tout un père de famille et un Montréalais.

**SOMMAIRE**

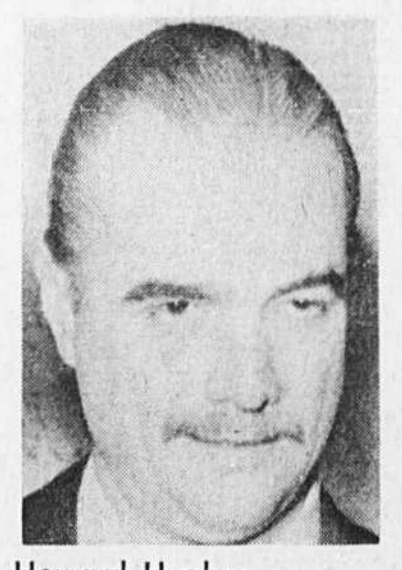
- Arts et Lettres : E 1 à E 17
- Bandes dessinées : H 4
- Bâtir au Québec : F 1
- Bricolage : F 3
- Bridge : H 5
- Cinéma : E 6
- Décès, naissances, etc. : H 11
- "Dites-moi, docteur" : H 3
- Echecs : H 5
- Economie : A 10 à A 12
- Editorial : A 4
- Enigme de la semaine : H 6
- Etes-vous observateur ? : F 13
- Horoscope : H 3
- Informations étrangères : G 1
- Informations nationales : A 18, A 19
- Jardinage : F 2
- Loisirs et récréation : F 16
- "Mot-mystère" : F 15
- Mots croisés : F 11
- Petites annonces : F 3 à F 15, G 2 à G 5, H 7, H 8
- Polichinelle : H 5
- Radio et télévision : E 7, E 15
- Sciences : H 6
- Sports : D 1 à D 8
- Timbres : H 5
- Tourisme : B 1 à B 15
- Vivre aujourd'hui : H 1 à H 3
- Vizzini : F 7

**Chauffeur**  
**12301**

**D. MAROULIS**  
DETENTEUR D'UN PERMIS DE TAXI TAXI PERMIT HOLDER  
**MONTREAL**

**Trois semaines à Montréal à faire du taxi**

Vivre dans un cerceau ambulatoire à longueur d'année à raison de 70 heures par semaine, ne bénéficier d'aucune sécurité sociale, être constamment à la merci du plus "gros" et, malgré tout ça, trouver le moyen de donner un bon service à une clientèle capricieuse, voilà qui est le lot du chauffeur de taxi montréalais. Le "fromage", comme on l'appelle dans le milieu. Il arrive, bien sûr, dans la vie du chauffeur de taxi, des aventures cocasses qui rendent ses journées de travail moins monotones et qui font oublier, ne serait-ce qu'un court moment, les conditions pénibles qui lui sont imposées. J'ai moi-même connu ce type d'expériences pendant les 16 jours que j'ai travaillés en qualité de chauffeur de taxi. Ainsi, par exemple, ce type que je fais monter et qui, rendu à destination, m'offre à rabais un sac à main qu'il vient tout juste de dérober dans un grand magasin de la rue Sainte-Catherine. Ou encore cette jolie petite allemande, vendeuse de fleurs dans les cabarets grecs, et qui, un soir, me laisse entendre qu'elle ne détesterait pas passer la nuit en ma compagnie. D'autres fois, les clients sont moins sympathiques et surtout pas amusants du tout. Ils vous engueulent parce que le prix de la course est légèrement plus élevé que d'habitude, ils se plaignent que vous n'avez pas pris le chemin le plus court ou parce que la propreté de votre voiture laisse à désirer et quoi d'autre encore. Faire du taxi à Montréal c'est un peu tout ça, mais surtout autre chose. Faire du taxi à Montréal c'est découvrir à quel point cette industrie est malade et anachronique. C'est réaliser la tragédie des chauffeurs. Faire du taxi à Montréal c'est prendre conscience de la nécessité de réformes qui ne viennent toujours pas. A compter de lundi, LA PRESSE publiera une série de cinq articles sur l'industrie du taxi à Montréal, telle que l'a vue son reporter pendant les 16 jours au cours desquels il a troqué le clavigraphe pour l'auto-taxi.

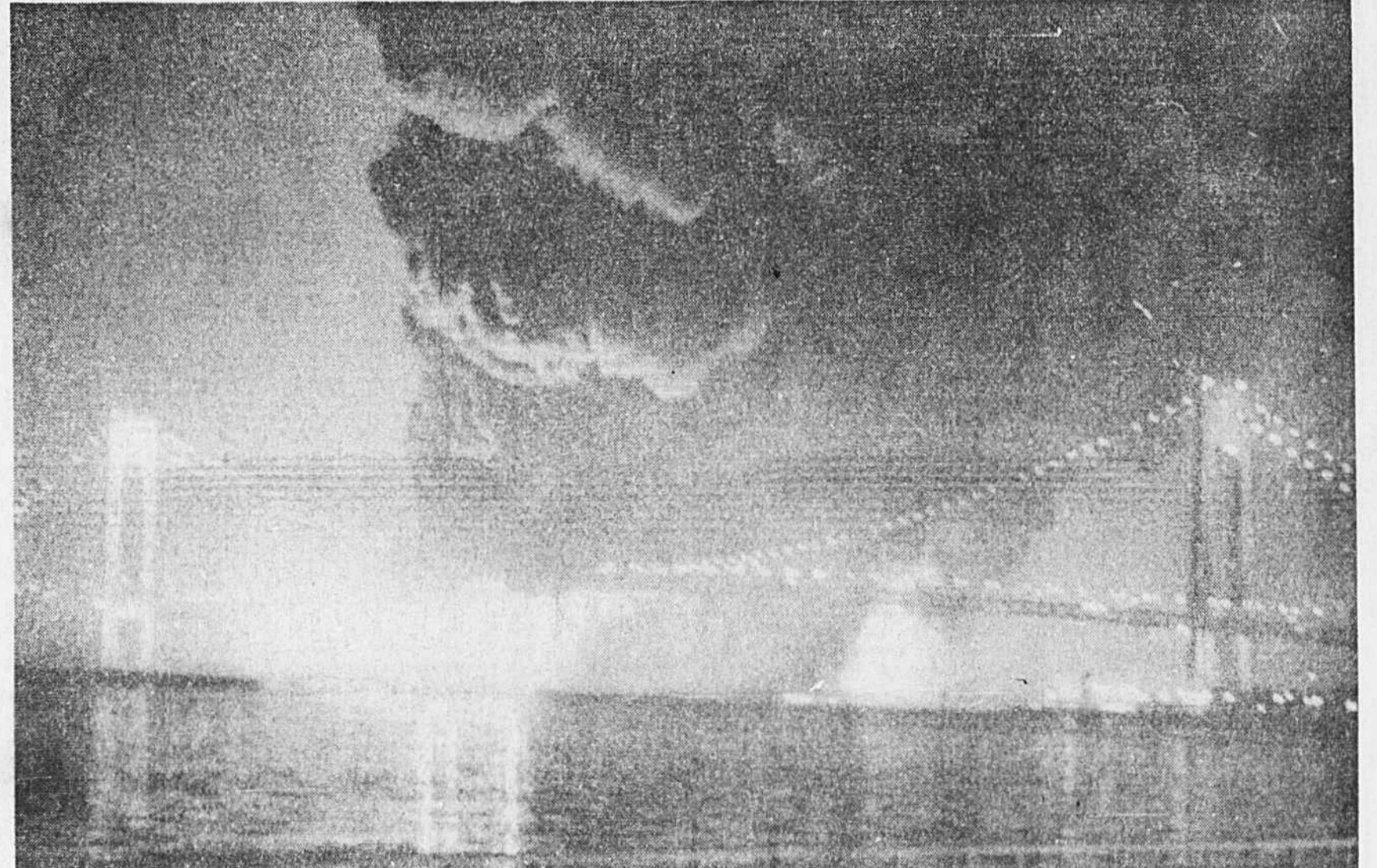


**Howard Hughes**  
LA PRESSE publiera à partir de lundi sous forme de feuilleton le best-seller de Noah Dietrich, "Trente-deux ans avec l'extravagant Howard Hughes". La préface du livre paraît aujourd'hui en page F 7 avec le cinquième et dernier extrait de VIZZINI. Ce nouveau feuilleton paraîtra du lundi au samedi inclusivement.

# Diminution des taxes scolaires à Montréal

par Jules LeBLANC  
Une importante baisse des taux de taxes scolaires sur l'île de Montréal a été décrétée hier soir par le Conseil scolaire de l'île de Montréal, et ce, tant pour les particuliers que pour les compagnies. Dans les trois quarts du territoire, incluant la ville de Montréal, le taux de taxe des particuliers diminue de \$0.09 du \$100 d'évaluation alors qu'il passe de \$1.65 à \$1.56, soit une baisse de 5.45 p. cent. De son côté, le taux de taxe scolaire des compagnies dans la presque totalité de l'île enregistre une diminution plus grande encore: le taux passe

de \$2.80 à \$2.66, soit une baisse de \$0.14 (ou 5 p. cent). Compte tenu de la hausse de l'évaluation foncière décrétée par la Communauté urbaine de Montréal, il est possible que ces baisses de taux ne représentent pas une diminution des taxes effectivement payées par les Montréalais. Plus forte baisse dans l'ouest En adoptant hier soir son budget et celui des huit commissions scolaires "nouvelles" existant sur l'île et en fixant pour la première fois des taux de taxes uniformisés, le Conseil scolaire de l'île de Montréal a prévu, à son propre budget, une dépense de \$1.4 million pour le rattrapage des milieux défavorisés. Il a refusé à 16 contre 1 une proposition de M. Fernand Daoust visant à porter ce poste à près de \$4 millions pour l'année financière 1973-74 qui débute le 1er juillet prochain. La diminution du taux de taxe des particuliers est beaucoup plus forte pour les commissions scolaires (plus riches, en général) de l'ouest de l'île. Dans six commissions scolaires, le taux diminue de \$0.09. Il en est ainsi à la Commission des écoles catholiques de Montréal et au Protestant School Board of Greater Montréal, les deux "géants", de même qu'à Pointe-



## Un pétrolier et un cargo flambent

Un pétrolier belge et un cargo britannique sont entrés en collision tôt ce matin sous le plus long pont suspendu du monde, le pont Verrazano qui relie Brooklyn à Staten Island. Le pétrolier a explosé. Il y a eu au moins un mort, le capitaine d'un des navires. Vingt survivants ont été hospitalisés. Les flammes s'élevaient à plusieurs centaines de pieds et léchaient le pont où la circulation fut interrompue.

# Le parking, légal ou... illégal, coûtera plus cher aux Montréalais

par Claude GRAVEL  
Ces amendes sont actuellement de \$10, \$5 et \$2. Toutefois, si vous utilisez occasionnellement, et pour de courtes périodes, les terrains de stationnement de la ville, vous pouvez vous consoler un peu. Depuis hier, il vous en coûte 40 cents la première heure et 40 cents pour chaque heure additionnelle, ou 30 cents la première heure et 30 cents pour chaque heure additionnelle, selon que vous laissez votre auto dans le centre-ville ou en périphérie. Avant le 1er juin 1973, il vous en coûtait 30 cents la première demi-heure, 30 cents la deuxième demi-heure et 30 cents pour chaque heure additionnelle si vous gariez votre auto dans un parking municipal du centre-ville. Ailleurs, c'était 20 cents la première demi-heure, 20 cents la deuxième demi-heure et 25 cents pour chaque heure additionnelle. Donc, si vous quittez votre voiture 20 minutes dans le centre-ville, on vous chargeait auparavant 30 cents; on vous demande aujourd'hui 40 cents. Mais si vous utilisez un parking municipal deux heures, ou vous réclamez 90 cents dans le centre-ville; c'est maintenant 80 cents. Fin des bonnes nouvelles. Car si vous avez l'habitude de garer votre voiture pendant toute une journée dans le centre-ville, il vous en coûtait \$2.00; on vous réclame depuis hier \$3.50. En périphérie, c'était \$1.50 par jour; c'est maintenant \$2.50. Et si vous louez votre parking au

mois, vous deviez déboursier \$12 avant le premier juin en périphérie; c'est maintenant \$15. Dans le centre-ville, pas de changement dans deux des trois zones: \$18 par mois dans la zone C et \$25 dans la zone D. Mais les tarifs de la zone B passent de \$15 à \$18. Pas de changement pour les chauffeurs de taxi: il vous en coûte encore

# Hausse des prix des alcools lundi

pour obtenir d'autres commentaires que ceux du communiqué. On y lit notamment que M. Jacques Desmeules, président de la SAQ, a précisé que la réévaluation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien, jointe à une demande internationale beaucoup plus grande pour certains produits de luxe, tels les vins de grands crus français, sont les deux facteurs principaux responsables des augmentations d'aujourd'hui. Par ailleurs, pour contrebalancer les hausses des produits renommés à travers le monde, les acheteurs de la SAQ s'efforcent d'introduire au Québec, depuis quelque temps déjà, une gamme de bons vins, un peu moins connus, mais se vendant à des prix abordables. La nouvelle, attendue depuis quel- que temps, est parvenue aujourd'hui, hier soir, par voie de communiqué, à une heure où il n'était plus possible de rejoindre les dirigeants de la SAQ

**mini-loto**  
TIRAGE 09 VENDREDI 1er juin 1973  
24 séries émises — 90,000 chacune  
Possibilités de :  
47077 — gagnants de \$5,000.  
7077 — gagnants de \$500.  
077 — gagnants de \$100.

**inter-loto**  
Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Qué. Tél. 873-5350-53  
TIRAGE: 1er juin 1973  
LE PREMIER NUMERO COMPLET 2 5 5 3 0 9 6 GAGNE \$125,000.  
11 BILLETS SE TERMINANT PAR 5 3 0 9 6 GAGNENT \$5,000.  
97 BILLETS SE TERMINANT PAR 3 0 9 6 GAGNENT \$1,000.  
929 BILLETS SE TERMINANT PAR 0 9 6 GAGNENT \$250.

3,133 GAGNANTS 1,061,402 BILLETS VENDUS \$ 707,000.00 EN PRIX  
Le deuxième numero complet 2 3 4 7 8 6 6 gagne \$50,000.  
11 billets se terminant par 4 7 8 6 6 gagnent \$500.  
95 billets se terminant par 7 8 6 6 gagnent \$100.  
951 billets se terminant par 8 6 6 gagnent \$50.  
Le troisième numero complet 1 5 6 2 0 9 8 gagne \$25,000.  
8 billets se terminant par 6 2 0 9 8 gagnent \$500.  
96 billets se terminant par 2 0 9 8 gagnent \$100.  
932 billets se terminant par 0 9 8 gagnent \$50.

# Le professeur Gazon est reconnu coupable d'avoir dit la bonne aventure

par Michel AUGER

On ne sait trop si c'est parce que les astres lui étaient défavorables mais, le professeur Henri Gazon a été trouvé coupable, hier, d'avoir frauduleusement dit la bonne aventure.

Le juge Raphaël Beaudette de la Cour municipale a remis au 8 août prochain le prononcé de la sentence contre l'astrologue bien connu.

C'est le procureur de M. Gazon, Me Louis Cliche, qui a demandé cette remise, afin de faire adéquatement les représentations en faveur de son client. Pour sa part, le procureur de la poursuite, Me Michel Saint-Aubin s'était dit prêt à procéder immédiatement dans ses remarques.

Le juge Beaudette, qui souligne dans son jugement de seize pages qu'il n'avait pas à faire le procès de l'astrologie, a aussi indiqué qu'il n'avait pas la compétence pour étudier cette question.

"Nous avons à examiner, a dit le juge Beaudette, si l'accusé a dit la bonne aventure, s'il a exigé de l'argent et s'il l'a fait frauduleusement".

"Il ne fait aucun doute, dit le juge, que les clients de M. Gazon déboursaient une somme de \$50 pour une entrevue d'une heure dans le but évident de se faire dire la bonne aventure, de se faire dresser leur horoscope".

Traitant ensuite de l'aspect frauduleux du crime reproché à Gazon, le juge Beaudette se demande si le fait de "prétendre faire des prédictions à quelqu'un par l'astrologie ne constitue pas en soi une fraude".

"La jurisprudence fait clairement ressortir la distinction entre le fait de dire la bonne aventure dans un salon sous forme de plaisanterie et l'exploitation rentable".

Les témoins au procès avaient clairement établi que l'entreprise du professeur Gazon était rentable. En effet, il a été prouvé que le professeur avait réalisé des gains de près de \$600 par jour soit une somme globale de \$36,500 pour une période d'un peu plus de trois mois.

"Ces chiffres, a indiqué le juge, prouvent que l'accusé a effectivement exigé une contrepartie monétaire".

"Donc, dans cette cause, conclut le juge Beaudette, la poursuite a prouvé hors de tout doute les trois éléments composant l'article 308-b du Code pénal et je déclare l'accusé coupable."

# Le bill sur le financement des Jeux est prêt à Ottawa

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les autorités fédérales n'ont eu aucune réaction officielle aux accusations portées à Montréal contre "la lenteur à présenter un projet de loi relatif au financement des Jeux olympiques", mais il ne fait aucun

doute que cette déclaration a déplu grandement.

On y a vu un prétexte pour faire retomber sur le dos d'Ottawa le déficit des Jeux de 1976 qui, explique-t-on, deviendrait de plus en plus évident au maire Drapeau et aux autorités gou-

vernementales de Québec. Un déficit, faut-il préciser, prédit par le gouvernement canadien depuis le tout début du projet.

Aux Communes, sans aucune allusion à la nouvelle parue dans LA PRESSE d'hier, le premier ministre Trudeau a indiqué, en réponse à une question du député de Laurier, M. Fernand Leblanc, que le conseil des ministres a effectivement autorisé la rédaction du bill, qui devait être présenté à la Chambre, la semaine prochaine.

Quant aux accusations, même les porte-parole officiels ont refusé d'y répondre. On a pu savoir tout de même que le gouvernement fédéral a la conscience en paix et qu'il n'a aucunement l'intention de devenir la victime d'une espèce de guerre de nerfs auprès de l'opinion publique en vue de trouver un bouc émissaire au déficit des Jeux.

Il n'accepte pas non plus qu'on lui reproche d'être trop lent. En premier lieu, dit-on discrètement en certains milieux fédéraux, si le maire Drapeau et le COJO avaient présenté leur budget plus tôt, le délai ne serait pas le même.

On tient à dire que la présentation de ce bill omnibus, considéré comme complexe, a toujours été, depuis la déclaration de M. Trudeau au début de février dernier, un objectif en vue et une priorité.

Au fait, on rappelle à Ottawa que dans cette déclaration, le premier ministre a indiqué clairement que son gouvernement ne prenait aucun engagement vis-à-vis le déficit éventuel.

Il semblerait, selon des informations d'origine montréalaise, que le gouvernement se serait engagé à faire adopter son bill avant le 1er juin. A Ottawa, on a promis à l'opposition et aux journalistes que ce projet de loi serait adopté avant l'ajournement pour les vacances d'été. Rien de plus.

## TAXES

SUITE DE LA PAGE A 1

celles de Dorval et du Très-Saint-Sacrement de Lachine.

Une surtaxe de \$14.5 millions

Pour ce qui est des compagnies, la baisse de \$0.14 de leur taux de taxes scolaires vaut dans toute l'île sauf la pointe ouest qui est régie par la commission protestante du Lakeshore et celle (catholique) de Baldwin-Cartier. Au Lakeshore, le taux des compagnies passe de \$1.80 à \$2.66, soit une hausse de \$0.84 du \$100 d'évaluation. Il y a quelques semaines, le Conseil scolaire de l'île avait décidé d'uniformiser immédiatement le taux des compagnies à travers l'île, alors qu'il avait trois ans pour le faire — ce qui aurait coûté environ \$2 millions par année aux contribuables montréalais.

L'écart entre le taux de taxe des particuliers et celui des compagnies passe maintenant de \$1.15 à \$1.10. Cet écart s'applique pour la première fois aux particuliers possédant des propriétés évaluées à plus de \$100,000, mais seulement sur la portion qui dépasse le \$100,000. Ceci rapportera au conseil scolaire de l'île plus de \$14.5 millions en 1973-74.

Grâce au gouvernement

Dans une très large mesure, cette baisse des deux taux de taxes scolaires dans la métropole (le taux des particuliers et celui des compagnies) est attribuable au gouvernement Bourassa et à son dernier discours du budget.

Une diminution de \$0.06 pour les particuliers et de \$0.07 pour les compagnies vient de la demande du gouvernement de diminuer les taxes scolaires en faveur des municipalités, demande que Québec a compensé en accroissant ses subventions d'équilibre budgétaire aux commissions scolaires.

De plus, comme les compagnies font à Montréal un effort fiscal plus grand que les particuliers pour fins scolaires et que l'effort fiscal de tous les Montréalais se trouve ainsi supérieur à l'effort fourni par les autres Québécois, une entente spéciale est intervenue entre le gouvernement et le Conseil scolaire de l'île de Montréal en vertu de laquelle Québec a accru ses subventions de \$6 millions.

Comme les dépenses inadmissibles pour fins de subventions totalisent \$12.5 millions sur l'île de Montréal, ces dépenses — qui doivent être financées par une taxe supplémentaire ou taxe spéciale — sont ainsi réduites à \$6.5 millions.

Pour financer ces dépenses particu-

lières, le Conseil scolaire de l'île a dû imposer une taxe spéciale de \$0.03 aux particuliers de l'île, taxe qui était de \$0.12 l'an dernier dans la majeure partie du territoire.

Assez curieusement ici, il n'a aucunement été question hier soir de diminuer un peu moins le taux de taxes des compagnies. Ces dernières fourniront à peu près la même somme d'argent que l'an dernier, alors que les prévisions de dépenses augmentent d'environ 5 pour cent. (Il semble que la hausse des subventions gouvernementales, beaucoup plus que les taxes des particuliers, absorberont cette hausse des dépenses.)

Le budget total du conseil et des huit commissions scolaires de l'île pour 1973-74 est maintenant définitif: il se chiffre par \$428.3 millions, dont \$369.4 millions pour les dépenses courantes, \$56.3 millions pour le service de la dette (dépenses d'équipement) et \$2.4 millions pour les dépenses courantes du Conseil.

Milieux défavorisés

Cette somme de \$2.4 millions dont disposera le Conseil scolaire de l'île pour des dépenses de fonctionnement comprend \$1.4 millions pour le rattrapage des milieux défavorisés, ce que certains membres du conseil (le président Jacques Mongeau et la présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, en tête) ont trouvé "très modeste".

La CECM prévoit consacrer \$1.5 million aux milieux défavorisés et le PSBGM \$250,000, tandis que les six autres commissions scolaires ne prévoient aucune dépense dans ce domaine. Pour l'ensemble de l'île, ça fait donc \$3,150,000, somme qui pourrait dépasser \$4.2 millions compte tenu des contributions diverses que canalisent ces projets.

Soulignant que c'est "une goutte d'eau" et notant que cela représente à peine 1 p. cent des dépenses totales du Conseil et des commissions scolaires, M. Fernand Daoust a proposé de doubler ou même tripler la somme de \$1.4 million prévue pour cette fin dans le budget du Conseil.

Le secrétaire général de la FTQ voulait ainsi affirmer clairement la volonté très nette du Conseil de s'attaquer rapidement à ce problème. M. Daoust s'est retrouvé seul à voter pour sa proposition.

Les autres membres du Conseil — (presque seulement des francophones ont parlé et surtout des gens de la CECM) — lui ont reproché de ne pas être "sérieux" et ont insisté sur la nécessité de compléter les études en cours et de bien déterminer les besoins avant de consacrer "des millions" à l'élimination de ce problème.

# McLuhan au Vatican

CITE VATICANE (UPI) — Le pape Paul VI a nommé hier M. Marshall McLuhan, au titre d'expert en matière de communications pour le conseiller sur les messages du Vatican à l'intention des communications de masse.

M. McLuhan, professeur d'université, écrivain et théoricien au sujet des problèmes des moyens de communication de masse, est au nombre des 25 personnes nommées pour conseiller la commission papale des communications sociales.

M. McLuhan, un Canadien qui habite Toronto, est bien connu du fait de livres tels que "The Mechanical Bride" et "The Medium is the Message", dans lesquels il prophétise le déclin de l'écrit face à la concurrence de la télévision, du cinéma et de la radio.

La commission des communications sociales est l'organe du Vatican pour traiter avec la presse, la radio et la télévision.

C'est l'archevêque américain Edward L. Heston qui présidait la commission jusqu'à sa mort le mois dernier. Son successeur n'est pas encore nommé.

## PARKING

SUITE DE LA PAGE A 1

\$20 par mois pour garer votre voiture, partout dans la ville.

Quelques exceptions, parmi d'autres: il vous en coûtera seulement \$1.00 par jour pour garer votre voiture en face de l'édifice Maurice-Richard, en face du Centre Maisonneuve ou dans le terrain de stationnement que la ville a aménagé dans le parc Ahuntsic. Dans ce dernier cas, le loyer mensuel n'est que de \$8.00

Au Service de la circulation de Montréal, on précise qu'il n'y avait pas eu de modification des tarifs dans les terrains de stationnement depuis 1967. Et que les nouveaux tarifs sont quand même inférieurs à ceux des parkings appartenant à l'entreprise privée.

Si les nouveaux tarifs ont, bien sûr, pour but de permettre à la ville "de mieux équilibrer ses revenus et ses dépenses concernant le stationnement dans les secteurs commerciaux", ils doivent aussi avoir deux effets secondaires: 1) éloigner les automobilistes qui accaparent à la journée longue les mêmes espaces; 2) permettre aux marchands de Montréal d'entrer en compétition avec ceux des centres commerciaux de la banlieue.

# Air Canada: optimisme malgré la grève perlée

par Réal BOUVIER

Les négociations entreprises hier après-midi entre les représentants de l'Association internationale des machinistes et la société Air Canada, ajournées à 18h, hier soir d'un commun accord, devaient reprendre ce matin.

A l'issue de la rencontre, un porte-parole syndical a exprimé l'avis que quelques progrès avaient été réalisés, mais que les grèves perlées prévues pour aujourd'hui auraient lieu comme prévu.

Tard hier soir la partie syndicale n'avait pas encore fixé l'endroit et l'heure de la première grève. Au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi, les représentants des employés d'Air Canada ont fait savoir qu'ils aviseraient la compagnie deux heures avant le déclenchement des grèves.

Dans un communiqué émis hier soir, le président d'Air Canada se dit très déçu de la décision du syndicat de déclencher des grèves perlées.

Selon M. Yves Pratte, une telle stratégie ne peut qu'être une source

d'ennuis graves pour des milliers de Canadiens.

"Nous sommes pleinement conscients, a dit M. Pratte, de nos responsabilités à l'endroit du public et c'est dans cet esprit que la société reprend ce matin les pourparlers avec le conciliateur fédéral.

Il a ajouté que les principales questions en litige sont le statut en cas de mise à pied temporaire, le travail à temps partiel, les horaires de travail et le bilinguisme. Sur chacun de ces points, dit M. Pratte, Air Canada est prête à rechercher avec le syndicat, des solutions raisonnables qui tiennent compte des intérêts légitimes des employés et des besoins de la direction de bien administrer.

Le ministère des Postes a annoncé pour sa part, hier après-midi, qu'il avait pris les mesures nécessaires pour s'assurer que le courrier de première classe, habituellement acheminé par avion, se rende à destination par la route, si les horaires d'Air Canada sont bouleversés par des arrêts de travail.

## LA MÉTÉO Ensoleillé et chaud

Enfin! Le bureau météorologique de Dorval prévoit un week-end ensoleillé et chaud.

Aujourd'hui le mercure doit monter à près de 70°.

Le mois de mai s'est terminé un peu comme il a commencé.

Il a été un des mois des plus pluvieux dans les annales météorologiques de nos régions avec des quan-

tités de pluie variant entre quatre et six pouces.

Montréal a enregistré 4.74 pouces, soit quelques poches au-dessus de la normale mais aussi quelques deux poches en dessous du record de 6.89 pouces établi en mai 1945.

Revenons au mois de juin. Le soleil fera place tard lundi à des nuages et il y aura alors possibilité de pluie.

## à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Généralement ensoleillé Maximum 70 • Minimum 45	Généralement ensoleillé et chaud

## au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	40	60	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Ouataouais	50	70	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Laurentides	50	70	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	50	70	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Québec	50	70	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Rimouski	45	60	Périodes ensoleillées	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	40	60	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	45	60	Périodes ensoleillées	Ensoleillé
Sept-Îles	45	60	Périodes ensoleillées	Ensoleillé
Gaspé	45	60	Périodes ensoleillées	Ensoleillé

## au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	45 60
Alberta	Averses	Edmonton	45 60
Saskatchewan	Pluie	Régina	54 73
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	55 75
Ontario	Ensoleillé	Toronto	55 70
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	40 68
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	45 65
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Chalottetown	45 60
Terre-Neuve		Saint-Jean	40 69

## si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	57	75	Chicago	59	New Orleans	71 90
Washington	60	80	San Francisco	52	Miami	77 88
Boston	56	75	Los Angeles	60		

### Vers les capitales

Paris	— 61	Moscou	— 66	Hong Kong	— 84
Londres	— 59	Stockholm	— 61	Lisbonne	— 66
Rome	— 75	Tokyo	— 64	Sydney	— 66
Berlin	— 77	Athènes	— 75	Tunis	— 82
Amsterdam	— 57	Casablanca	— 70	Vienne	— 79
Bruxelles	— 64	Genève	— 75	Varsovie	— —
Madrid	— 70	Le Caire	— 88		

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

# Le prix du pétrole brut grimpe de près de 12%

GENEVE (AFP) — Un nouvel accord, assurant aux pays producteurs de pétrole la compensation du manque à gagner dû à la dévalorisation du dollar, a été signé la nuit dernière entre les pays producteurs de pétrole et les grandes compagnies.

Cet accord, qui entre en vigueur immédiatement, augmente de 11.9 pour cent les prix officiels du pétrole brut par rapport à ce qu'ils étaient au 1er janvier dernier. Il s'agit de compenser la dévaluation de 10 pour cent du dollar survenue il y a trois mois. Les pays producteurs en cause sont les six Etats du golfe Persique ainsi que la Libye et la Nigéria. L'augmentation des prix ne s'applique pas aux trois autres Etats membres de l'Organisa-

tion des pays exportateurs de pétrole (OPEP), l'Algérie, le Vénézuéla et l'Indonésie, où des lois permettent au gouvernement de fixer unilatéralement les prix affichés du pétrole.

Tandis que les pays à devises fortes ne semblent pas devoir être affectés par cet accord, le prix de l'essence au détail devrait augmenter en conséquence là où la devise est faible, comme aux Etats-Unis.

**ARMOIRES DE FAMILLES**

Plus de 500.000 noms dans nos archives héraldiques d'origine française, italienne, espagnole, anglaise, allemande, scandinave, etc.

Reproductions faites sur commandes, sur plaques murales et bagues, etc.

1455, rue PEEL, **MAISON HERALDIC** HOTEL SHERATON MONT-ROYAL, Montréal

**PUITS de BONHEUR**



PUITS DE BONHEUR DECORATIF

Magnifiquement décoratif, il rehaussera votre jardin. Garnissez-le de vos fleurs préférées.

**BOUTIQUE DU BARIL**  
15, boul. Labelle, Sainte-Rose  
625-0481

Barils de tous genres de 1 à 160 gallons aussi boutique de forge.

MONTREAL 2 JUIN 1973

QUEBECOIS STOP LE PROGRAMME OFFICIEL DU PARTI QUEBECOIS VIENT DE PARAITRE STOP UN AVANT GOUT DU QUEBEC QUI S'EN VIENT STOP SON TITRE: UN GOUVERNEMENT DU PARTI QUEBECOIS S'ENGAGE...STOP EN VENTE \$1.00 PARTOUT DANS LIBRAIRIES ET KIOSQUES A JOURNAUX STOP DISPONIBLE EGALEMENT AU NOUVEAU LOCAL DU PARTI QUEBECOIS STOP 8785 AVENUE DU PARC STOP A LIRE ABSOLUMENT STOP.

65,000 QUEBECOIS

## Guerre de résistance de la CSN sur les chantiers La loi Cournoyer est adoptée

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La CSN a lancé une guerre de résistance sur les chantiers dès l'adoption finale à l'Assemblée nationale, hier, du projet de loi Cournoyer relatif aux relations de tra-

vail dans l'industrie de la construction (Loi 9).

M. Mitchel Bourdon, président de la Fédération du bâtiment et du bois, dirigera la croisade la CSN à travers le Québec en s'appuyant sur le fait que

les trois partis d'opposition représentant 54 pour cent de la population ont voté contre la Loi 9 en troisième lecture. Le résultat du vote est de 34 contre 14.

Cette loi toute fraîche et si contro-

versée légalise l'entente de la FTQ et de la majorité patronale qui accorde une augmentation globale de \$1,35 l'heure aux travailleurs en trois ans.

L'opposition et la CSN n'ont pas telle-

ment contesté cet aspect de la loi Cournoyer.

On dénonce toutefois avec virulence l'autre volet de la loi qui consacre la suprématie de fait de la FTQ sur les chantiers. M. Bourdon accuse d'ailleurs le ministre du Travail d'être de collusion avec "les unions américaines" dans l'intention de déloger la CSN de cette industrie où elle dit compter 40,000 membres.

Mais M. Cournoyer, invoquant le principe de la démocratie, se défend bien de vouloir protéger l'une ou l'autre centrale rivale. Il ne fait que constater la place prédominante occupée par la FTQ et, pour étendre l'entente de la FTQ aux quelque 73,000 travailleurs, il a dû changer "les règles du jeu".

En fait, il a enlevé à toute association patronale et syndicale, dont la CSN, le droit de veto qui lui était accordé par la Loi 290 parrainée par M. Maurice Bellemare en 1968. Par la même occasion, il a décidé d'établir de nouveaux critères de représentativité syndicale, tant pour les négociations que pour l'administration du prochain décret. Ces critères sont basés sur le nombre de membres, le salaire des syndiqués et le nombre d'heures travaillées par les membres de chaque centrale.

La CSN s'objecte énergiquement à ces règles "discriminatoires", dit-elle, car elle représente les ouvriers les moins bien rémunérés, qui sont également ceux qui chiment le plus souvent quand les chantiers marchent au ralenti.

Plusieurs des dispositions de la loi Cournoyer seront sans doute remises en question, du reste, lorsque les parties s'affronteront, probablement à l'automne, devant la commission parlementaire du Travail. Encore là, l'opposition a fortement insisté auprès du ministre pour convoquer cette commission parlementaire avant l'adoption de sa loi. Evoquant le caractère urgent de celle-ci et le tiraillement syndical, il a décidé d'autoriser d'attendre que les choses se calment.

Entre-temps, la CSN attaquera la Loi 9 sur plusieurs plans. D'abord au niveau des principes en ce qu'elle introduit de nouveaux critères de représentativité, ensuite au plan légal, mais surtout au plan pratique.

Dans sa tournée estivale qui le mènera "dans tous les coins et recoins" du Québec, M. Bourdon expliquera que l'entente légalisée de la FTQ ne contient que des avantages financiers. Rien ne sera changé au sujet de la sécurité d'emploi, l'égalité des conditions de travail et la sécurité physique sur les chantiers, trois des principales revendications de la CSN. M. Bourdon n'écarte pas le recours à la grève à certains endroits, néanmoins son objectif sera d'accroître le militantisme syndical.

La Centrale des syndicats démocratiques, née l'été passé d'un déchirement à la CSN, poursuivra une campagne parallèle sur une plus petite échelle. Le seul élément positif de la Loi 9, à ses yeux, est la reconnaissance de la CSD dans la construction. Comme la CSN, elle affirme que cette loi est une "manoeuvre conjointe de M. Cournoyer et de la FTQ pour livrer les ouvriers à la dictature des unions américaines regroupées au Québec dans le Conseil des métiers de la construction".

## MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

### Variété de la mode à Air Canada

Les hôtesse d'Air Canada devaient toutes avoir reçu par ces temps-ci, les nouveaux ensembles dont publicités à été faite, il y a quelques mois, dans les pages de mode des journaux.

Mais voilà qu'en cours de distribution, on s'est aperçu que le matériel choisi ne répondait pas aux qualités requises. Il a fallu interrompre la production et recommencer avec du nouveau matériel ce qui prendra un certain temps difficile à préciser.

Le résultat est le suivant: les hôtesse qui ont déjà reçu les nouveaux vêtements peuvent les porter. Les autres doivent continuer à porter les anciens.

Cependant, parmi ces dernières, plusieurs qui attendaient les nouveaux vêtements se sont déjà départies des vieux en les jetant ou en les donnant à des oeuvres de charité.

Dans leurs cas, il a bien fallu qu'Air Canada les autorise à se vêtir en "tenue de ville".

Vous avez donc, à bord d'un appareil, des hôtesse vêtues de neuf, d'autres d'anciens costumes et d'autres en "civil". Tout compte fait, c'est un vrai défilé de mode dont vous bénéficiez, ce qui n'est pas désagréable, les hôtesse s'habillant la plupart du temps avec goût.

Aucune d'elle, toutefois, ne s'est encore avisée de se présenter avec son bikini et sa brosse à dent.

### Un problème de relations étrangères

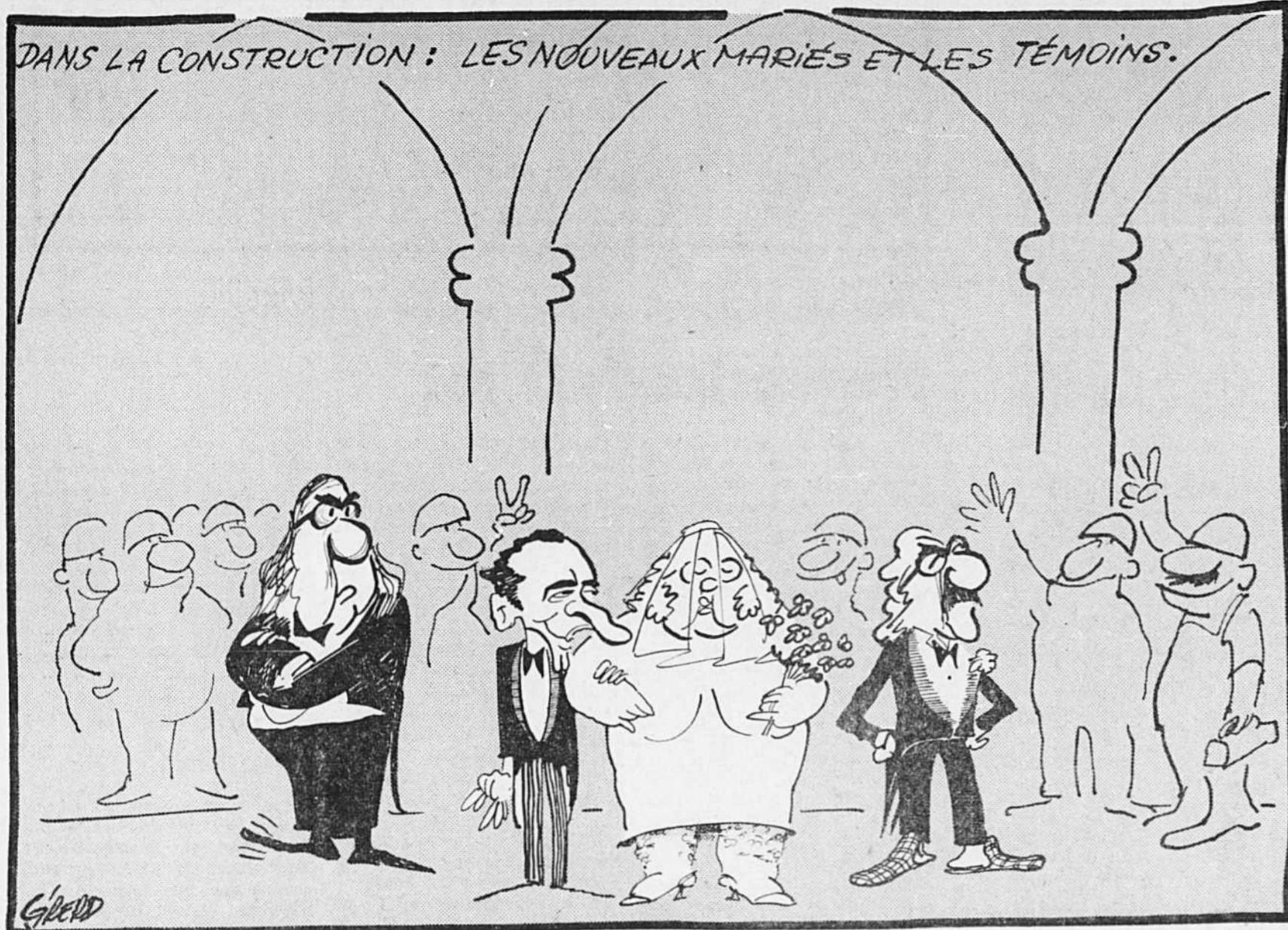
Il ne manque plus qu'un mur, comme à Berlin, ou une clôture, comme à Mont-Royal...

Une artère à deux voies doubles, le boulevard Plamondon, à Brossard, a été conçue pour déboucher sur le boulevard Simard, dans sa partie qui se trouve à Prévile (ou Saint-Lambert).

Mais la frontière — il n'y a pas encore de douanier — se situe à quelques petites centaines de pieds à l'ouest du boulevard Simard. Le boulevard Plamondon se trouve coupé à cette frontière, Saint-Lambert n'ayant pas jugé de son intérêt de prolonger la voie double dans son territoire.

Pour prendre la petite rue qui permet de poursuivre le trajet vers Prévile, il faut emprunter le côté gauche de Plamondon, ce qui n'est pas sans créer certains dangers.

Mais, comme au 18e siècle entre Saint-Eldredon et Saint-Onésiphore, Saint-Lambert n'en a cure...



Droits réservés

## Le leader Laberge: tout n'est pas rose dans les syndicats américains

Si la section canadienne des Métallurgistes unis d'Amérique jouit d'un haut degré d'autonomie face à sa maison-mère américaine, il existe d'autres syndicats internationaux où la situation, beaucoup moins "rose", mène à des changements importants d'ici quelques années.

Ce message de M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, livré hier après-midi aux quelque 400 métallos canadiens réunis en congrès d'orientation à Montréal ne pouvait mieux tomber. Les congressistes avaient en effet débattu, puis adopté, au cours des heures précédentes, une déclaration de principe reconnaissant les vertus du syndicalisme international.

Plusieurs fois chaleureusement applaudis, et ovationnés à la fin de son discours, par un auditoire très majoritairement anglophone — la délégation québécoise ne se composait que d'une vingtaine de membres — M. Laberge a indiqué que les changements appréhendés dans certains syndicats internationaux ne se produiront pas uniquement en raison du problème nationaliste, "mais parce qu'il y a des syndicats qui ne font tout simplement pas leur travail". Et il y a des syndicats internationaux qui vont se transformer radicalement parce qu'ils auront su ouvrir les yeux à temps.

Notant au passage que, entre Canadiens et Québécois, le sens du mot "nationalisme" n'est pas toujours for-

cément exactement le même, le président de la FTQ a félicité les métallos canadiens d'avoir fait oeuvre de pionnier au chapitre de l'autonomie dans la conduite de leurs affaires, tant au niveau de l'administration, de l'organisation, de la négociation, de la recherche ou de l'éducation.

**Autonomie et efficacité**

C'est ce qu'il a appelé "la pratique d'un nationalisme éclairé qui sait allier autonomie et efficacité".

"Tout en ayant la gouverne de leurs affaires au Canada et au Québec, a poursuivi M. Laberge, les métallos n'ont pas oublié le contexte économique où agissent les compagnies contre

lesquelles ils négocient et qui sont, pour la plupart, des entreprises multinationales ayant leur bureau-chef aux Etats-Unis."

M. Laberge devait cependant reconnaître que les besoins d'autonomie et d'indépendance, de même que les volontés de décentralisation exprimées parfois au sein même des organisations syndicales doivent attirer l'attention des dirigeants syndicaux. "Il y a des vieilles structures qu'il va falloir changer pour ne pas nous laisser prendre au jeu", a-t-il dit, ajoutant qu'il est nécessaire de vérifier ce qu'il y a de bon et de sain dans le désir des membres de voir les structures syndicales allégées et simplifiées.

## Deux millions de Québécois pourront se réclamer du service juridique

par Réal BOUVIER

Le président de la Commission des services juridiques du Québec, le juge Robert Sauvé a dévoilé hier les règlements d'application de la Loi d'aide juridique et la liste des bureaux qui offriront ce service à compter de lundi.

Le président, qui était accompagné du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a précisé que tout citoyen pourra se prévaloir de l'aide juridique à condition qu'il soit considéré comme "économiquement défavorisé" et qu'il Sauvé estime à deux millions le nombre de personnes qui seront éligibles.

Le juge Sauvé a annoncé que dès lundi 40 bureaux à travers la province

offriront l'aide juridique par l'entremise de 130 avocats à plein temps et 1,313 autres de pratique privée qui ont accepté de participer au programme. 158 notaires ont également mis leurs services à la disposition de la Commission. M. Sauvé a ajouté que d'ici peu le nombre des bureaux sera porté à 55 et que le nombre d'avocats à plein temps rémunérés par l'Etat passera à 175. Il n'est pas question actuellement d'engager de notaires à plein temps.

**Libre choix**

M. Sauvé a d'ailleurs insisté sur la liberté qu'auront les bénéficiaires de retenir les services d'un avocat de leur choix ou d'un permanent de la Commission. Le magistrat a cepen-

dant noté que ce ne sont pas tous les avocats qui ont accepté de participer.

"Il est essentiel, a poursuivi M. Sauvé, pour l'exercice du choix, que la personne économiquement défavorisée se rende tout d'abord à l'un des bureaux de l'aide juridique pour obtenir un certificat d'admissibilité. Sans ce certificat, a-t-il dit, le bénéficiaire ne pourra obtenir gratuitement les services d'aucun avocat ou notaire."

Une personne qui se croira lésée parce que l'aide juridique lui a été refusée, retirée ou suspendue pourra dans les 15 jours de la décision du directeur général de la corporation régionale, faire une demande de révision à un comité de révision. Onze corporations sont créées dans la province sur lesquelles siègeront quatre hommes de loi, quatre personnes du milieu et quatre autres "flottants".

**Barèmes d'admissibilité**

Le président de la Commission a rappelé que tout bénéficiaire du bien-être social était automatiquement éligible à l'aide juridique à condition bien sûr qu'il ait une vraisemblance de droit.

La Commission considère comme "économiquement défavorisé": (les montants entre parenthèses s'appliquent pour une personne seule avec dépendants)

— une personne vivant seule gagnant \$70 et moins par semaine;

— un couple sans dépendant gagnant \$95 et moins par semaine;

— un couple avec un dépendant gagnant \$110, (\$85) et moins par semaine;

— un couple avec deux dépendants gagnant \$120 (\$95) et moins par semaine;

— un couple avec trois dépendants gagnant \$135 (\$110) et moins par semaine;

— un couple avec quatre dépendants gagnant \$145 (\$120) et moins par semaine;

— un couple avec cinq dépendants gagnant \$160 (\$135) et moins par semaine et ainsi de suite en ajoutant \$10 pour chaque dépendant.

M. Sauvé a précisé que dans le cadre de ces barèmes, l'admissibilité sera déterminée en tenant compte des biens disponibles ou réalisables de la personne, de l'état d'endettement, de la nature des services demandés, des facteurs et circonstances du cas, et des conséquences quant à la protection de la personne, de ses besoins vitaux ou de ceux de ses dépendants.

A noter que les allocations familiales, scolaires et aux jeunes ne sont pas considérées comme faisant partie du revenu brut.

**Couverture légale**

Même si l'aide juridique québécoise s'applique à toutes les instances juridiques canadiennes, certaines procédures ne sont pas couvertes.

Ainsi, personne ne pourra recourir à l'aide juridique pour intenter une action en diffamation ou en libelle, mais le pourra pour se défendre contre de telles actions;

Les autres procédures exclues sont: — une action en contestation d'élection;

— une action pour se pourvoir au cas d'usurpation de charges ou de franchises;

— la poursuite en dommages pour rupture injustifiée de promesse de mariage; la défense est cependant admissible;

— une poursuite en vertu de laquelle une amende est susceptible d'être payable au poursuivant totalement ou partiellement. Cette exclusion touche par exemple le cas d'une personne qui poursuit une compagnie parce que l'étiquette d'un de ses produits est unilingue anglaise ou en mauvais français. On sait que dans ce cas le poursuivant touche la moitié de l'amende.

— et, ce qui décevra sûrement beaucoup de monde, mais qui évitera une trop grande affluence dans les bureaux d'aide juridique, personne ne pourra se prévaloir de l'aide pour se défendre devant une accusation d'avoir enfreint les lois et règlements concernant le stationnement.

L'aide juridique ne s'appliquera pas non plus dans le cas où un poursuivant accepte que l'avocat qu'il a

choisi prenne en honoraires un pourcentage du montant récupéré en dommages-intérêts, à la suite d'un accident par exemple.

Selon les estimations faites par la Commission des services juridiques, le coût annuel du programme, du moins pour cette année et l'année fiscale 73-74, se chiffrera à \$7.5 millions.

### Les pilotes reprennent la barre

Les 38 pilotes de la Voie maritime du Saint-Laurent qui avaient débrayé hier ont repris le travail à minuit hier soir.

Les pilotes de la Voie maritime, qui guident les bâtiments océaniques le long de la voie d'eau, se sont réunis pour discuter s'ils continueraient d'être des entrepreneurs privés ou s'ils veulent devenir fonctionnaires.

Dans ce dernier cas, ils deviendraient employés de l'Administration

de la Voie maritime du Saint-Laurent, société de la couronne responsable du pilotage dans les Grands Lacs et dans la Voie maritime.

Par suite de débrayage des pilotes hier, le trafic était complètement paralysé dans la Voie maritime.

Un porte-parole de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent s'est dit d'avis, hier, que la circulation des cargos ordinaires dans la Voie maritime allait revenir à la normale.

**miniloto** Tirage 09 vendredi 1er juin 1973  
24 séries émises — 90,000 chacune  
Possibilité de:

4 7 0 7 7	— 24 gagnants de \$5,000.
7 0 7 7	— 192 gagnants de \$500.
0 7 7	— 1944 gagnants de \$100.

**LOTO PERFECTA**

9e Course, le 31 mai 1973

ORDRE \$1,899.40 (93 prix)	VENTES TOTALES \$593,305.00	RÉSULTAT			
DÉSORDRE: \$82.60 (1536 prix)		A	B	C	D
		3	9	7	8

# Trois Canadiens sur la première équipe d'étoiles

Pour la première fois, les Canadiens de Montréal, réussissent à placer trois de leurs joueurs parmi les six membres de la première équipe d'étoiles de la Ligue nationale de hockey.

Ken Dryden, Guy Lapointe et Frank Mahovlich se retrouvent sur cette équipe avec deux autres joueurs de Montréal, Phil Esposito et Bobby Orr et Mickey Redmond, des Red Wings de Détroit. Ce dernier choix des rédacteurs de hockey d'Amérique du Nord a paru surprenant, Redmond ayant été préféré par 187 contre 116 à Yvan Cournoyer chez les ailiers droits.

## la presse

### livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.  
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

Cournoyer se retrouve ainsi sur la deuxième équipe d'étoiles, le seul autre Canadien parmi la sélection de cette dernière. Outre Cournoyer, cette équipe est composée du gardien Tony Esposito, du défenseur Billy White et de l'ailier gauche Dennis Hull, tous trois avec les Black Hawks de Chicago, ainsi que Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie et du défenseur Brad Park des Rangers de New York.

C'est le gardien de but Ken Dryden qui a fait le plus facilement l'unanimité obtenant 238 points sur un total possible de 240.

## courses



### PREMIERE COURSE

6 1/2 FURLONGS — BOURSE \$1,700

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Pine Orchard	8	3	5	3	1	cou	11.40
Busy Feet	2	8	1	1	2	1/2	19.35
Camelot Belle	10	7	4	4	3	3	2.50
Wild Blue Heather	9	2	2	2	4	cou	6.80
Salvation Sal	7	4	6	5	5	1	10.25
Show 'Em Blue	5	9	8	7	6	1/2	106.60
Genial Duchess	4	6	4	6	7	cou	17.95
Sir Edward	6	5	4	9	8	19	6.10
Tudor Treasure	1	10	10	10	9	5	112.90
Monday's Promise	3	7	3	8	10	10	26.65

5-AMSTRATEGIC ..... 14.70 7.00  
3-PAIRIE MORN ..... 12.30  
DUREE: 23.4 48.4 1.17  
QUINELLA: (3-5) a payé \$91.90

### DEUXIEME COURSE

6 FURLONGS — BOURSE \$1,700

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Bright Champ	9	7	3	2	2	1 tete	2.40
Rickard	8	5	1	1	1	2 1/2	6.50
Bushers Duff	2	1	2	3	4	3 4	11.35
Blennillo	7	6	5	5	4	4 tete	8.15
Doctrolator	6	4	4	4	3	5 1/2	7.00
Kyson	5	9	7	6	6	6 4	19.20
Ahamkar	4	8	6	7	7	7 1	23.65
Everlasting	1	3	8	8	8	8 2	46.25
Perseverant	3	2	9	9	9	9	67.50

9-BRIGHT CHAMP ..... 6.80 4.20 3.00  
2-ROCKARD ..... 7.10 4.10  
2-BUSHERS DUFF ..... 2.60  
DUREE: 24 48 1.16  
Le (10) ROYAL PARENT a été retiré

### TROISIEME COURSE

6 FURLONGS — BOURSE \$1,800

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Bleu Deen	2	4	4	2	2	1 1/2	2.50
Spool Shift	3	3	4	4	1	2 3	11.65
Franks Baby	1	5	1	3	3	3 1	3.90
R E Encounter	5	1	2	3	4	4 4	2.50
Snowed Under	4	2	5	5	5	5	14.70

2-BLEU DEEN ..... 7.00 3.20  
3-SPOOL SHIFT ..... 3.00  
DUREE: 25.2 51.4 1.20  
Le (4) ARCTIC ALLY et le (7) O'RILEY ont été retirés  
Quinella: (2-3) a payé \$10.40

### QUATRIEME COURSE

6 FURLONGS — BOURSE \$2,100

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Dean Of Law	5	1	5	5	4	1 tete	2.95
Brook Trout	1	2	1	1	2	1	2.40
Entre's Dandy	2	3	2	3	3	3 tete	12.60
Beaujeu	4	5	4	2	2	4 4 1/2	12.60
Special Alliance	3	4	3	4	5	5	4.30

5-DEAN OF LAW ..... 9.90 4.50 3.00  
1-BROOK TROUT ..... 3.70 3.40  
2-ENTRE'S DANDY ..... 3.00  
DUREE: 23.4 48 1.17  
Le (6) SHANA FABRE a été retiré

### CINQUIEME COURSE

6 FURLONGS — BOURSE \$1,800

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
My Rudolph	4	7	6	3	2	1 3	2.20
Amstrategic	5	4	4	4	3	2 cou	6.35
Prairie Morn	3	8	8	8	5	3 1	14.85
Bometric	1	6	5	7	4	4 1	12.10
Cavalinos Girl	6	3	7	6	6	5 3	8.75
West Wind Hope	2	5	2	2	6 1 1/2	1/2	8.40
Twin Falls	7	2	1	1	7 1 1	1	13.95
Daltons Image	8	1	3	5	8	8	8.95

5-AMSTRATEGIC ..... 14.70 7.00  
3-PAIRIE MORN ..... 12.30  
DUREE: 23.4 48.4 1.17  
QUINELLA: (3-5) a payé \$91.90

### SIXIEME COURSE

6 FURLONGS — BOURSE \$2,400

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Last Smash	2	4	4	4	4	1 1/2	2.90
Prince du Jour	4	2	3	3	3	2 1/2	4.60
Tatan's Son	3	1	1	1	3 8 1/2	1/2	11.30
That Prince	3	5	5	5	4	4 tete	12.95
Aunt Max	5	1	2	2	2	5	2.65

3-LAST SMASH ..... 7.80 4.00 2.60  
5-PRINCE DU JOUR ..... 4.70 3.10  
1-TATAN'S SON ..... 2.40  
DUREE: 23.1 47.3 1.14  
Le (2) LUCKY BERNIE a été retiré

### SEPTIEME COURSE

6 1/2 FURLONGS — BOURSE \$2,800

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Quick Reflex	4	5	7	5	1	1 1	11.10
Valiant Will	3	4	3	1	2	nez	1.90
Mesage	7	7	4	4	3	3 tete	21.00
Ghost Rider	6	1	6	4	4	cou	5.80
Candykane	1	2	3	3	5	8	5.55
En Passant	2	3	1	2	6	8	39.90
Sesame Star	5	6	5	7	7	7	40.60

5-QUICK REFLEX ..... 4.20 3.10  
4-VALIANT WILL ..... 3.40  
DUREE: 23.1 48 1.15 4 1.22 4  
Le (3) PIECES OF SILVER a été retiré  
QUINELLA: (4-5) a payé \$6.90

### HUITIEME COURSE

6 FURLONGS — BOURSE \$3,200

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Lady's Holme	6	2	2	2	1	1 1	1.90
Shy Stitch	4	5	6	4	3	2 tete	4.55
Sally Rose	2	1	2	3	3 4 1/2	1/2	8.25
Close Image	1	3	3	4	3	3	4.60
Grey Corner	3	6	5	6	5	5 cou	6.25
Handsome Hero	5	4	5	6	6	6	8.10

7-LADY'S HOLME ..... 3.80 2.90 2.40  
5-SHY STITCH ..... 4.00 3.20  
2-SALLY ROSE ..... 3.40  
DUREE: 23.1 47.2 1.14  
Le (3) BLOODY CUT a été retiré

### NEUVIEME COURSE

6 1/2 FURLONGS — BOURSE \$1,700

D.	1/4	1/2	3/4	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Shadowette	8	1	2	1	1	1 1	13.75
Gins Girl	3	4	5	4	2	2 4 1/2	2.65
Wistful Deb	4	2	7	6	4	3 2 1/2	9.10
Outside Mount	7	5	6	4	1	1	10.20
Metal Trust	5	7	8	7	5	4	7.55
Bonnie Mine	6	8	8	6	6	7	47.10
Lancashire Lass	2	6	4	5	4	7 17	44.35
Sabra Wind	1	3	1	2	8	8	8.60

8-SHADOWETTE ..... 29.50 8.70  
3-GRICS GIRL ..... 4.50  
DUREE: 23.1 48.3 1.16 1.23  
EXACTA: (8-3) a payé \$182.00  
ASSISTANCE: 7.560  
PARI MUTUEL: \$476.991

### INSCRITS

#### CE SOIR

PREMIERE COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$1,700

3 Dojo M	Gibson 117 2-1
6 Come On Maggie	Brown 120 3-1
7 Hurrucane Lass	Gordon 117 4-1
9 Captive Witch	Duffy 117 4-1
7 Waxey's Pride	Pion 120 10-1
1 Miss Sugarlime	Parsons 117 12-1
8 Princess Lily	Bradfield 115-1
2 Shirleys Scope	Shiloh 117 20-1
4 Calrier	Buisson 117 20-1

DEUXIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$1,700

2 Peh's Choice	Pion 114 5-2
4 Golden Sassy	Gordon 118 3-1
6 Apache Lace	Brown 109 4-1
7 Cool Sade	Michaud 107 6-1
5 Attemp' Moon	Duffy 115 8-1
9 Abuss's Girl	Ledezma 114 10-1
1 Moonallah	Hinojosa 114 12-1
8 Foolish Turn	Gibson 110 15-1
10 Better Days	Parsons 113 15-1
3 Gobege	Gubbins 113 20-1

TROISIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$1,700

8 Zib Joy	Duffy 120 5-2
1 Hallo Dee	Parsons 117 3-1
2 Teclado	Gordon 120 7-2
6 Hans II	Gibson 120 5-1
5 Go Starlines	Griffo 112 8-1
3 Trend Setter	Gawel 117 12-1
4 Hot Humpty	Sulitor 115 12-1
7 Aged Dust	Scott 117 12-1

QUATRIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$2,000

1 North Park	Ledezma 113 5-2
7 I'm A Believer	Parsons 113 3-1
2 Jacamo	Brown 111 7-2
5 Turned On Miss	Scott 116 5-1
6 Lady Lori	Pion 108 8-1
3 Ready Hedy	Gordon 108 8-1
	Milligan 109 10-1

CINQUIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$1,900

3 Bronze Canadian	Duffy 117 5-2
2 Le Bonhomme	Gibson 109 3-1
9 Saint Fabian	Hinojosa 104 4-1
7 Darnièrement	Bradfield 109 6-1
4 Miss Juliette	Scott 115 8-1
10 Amber Eve	Parsons 109 8-1
9 Suppressed	Gubbins 109 8-1
1 Fire Bomb	Pion 114 20-1
5 Bowaita	Larue 109 20-1
6 Blazing Thunder	Ryan 114 20-1

SIXIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$1,700

6 Rona Prince	Parsons 119 2-1
8 Subtle Lady	Gibson 117 5-2
1 Scottish Blend	Hinojosa 111 4-1
5 Sol Panameno	Michaud 116 6-1
2a Senga Polly	Ledezma 112 8-1
9a Open Ruler	Ledezma 115 8-1
4 Lucky Tattoo	Bradfield 109 12-1
3 Dutch Flyer	Gordon 117 15-1
7 La Nagea	Milligan 108 20-1

SEPTIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs et demi Bourse \$2,000

4 King Beacon	Gordon 116 5-2
6 Peter Peretz	Parsons 115 3-1
6 O'Bie	Bradfield 118 7-2
5 Grey Benny	Prosper 113 5-1
7 Filrfs Boy	Buisson 122 8-1
1 Netlos	Larue 106 12-1
2 Thank You All	Scott 106 12-1
3 Level Road	Scott 106 12-1

HUITIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$3,200

6 Frans Gold	Scott 113 2-1
4 Arctic Honor	Brown 113 7-2
3 Leslie C	Griffo 111 6-1
5 Savonnette	Parsons 108 8-1
7 Count Siena	Pion 116 12-1
2 Prince Pierre	Gubbins 113 15-1

NEUVIEME COURSE (à réclamer) — un mille un seizième Bourse \$1,700

2 Rascoe	Ledezma 113 2-1
6 Chicken Pie	Gordon 117 5-2
3 Armoric	Bradfield 114 4-1
7 Battery	Gawel 116 6-1
1 Debbies Dish	Scott 108 8-1
5 Flag Reaction	Parsons 113 8-1
4 Chino's Haydn	Sulitor 113 20-1
8 Friponet	Hinojosa 108 20-1

DEMAIN

PREMIERE COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$1,700

8 Sun Val	Ritchey 118 2-1
4 Dream Sketch	Larue 110 2-2
7 No Success	Hinojosa 112 7-2
3 Swift Sari	Bradfield 113 6-1
2 First Robin	Gibson 112 8-1
1 Hidden Prince	Sulitor 118 15-1
5 Best Behaved	Hinojosa 108 15-1
6 Winning Willow	Pas nommé 104 25-1

HANDICAP MONT-TREBLANT HUITIEME COURSE 6 furlongs — Bourse \$5,000

8 Admiral Notion	Pas nommé 124 2-1
2 Stumbling Cub	Pas nommé 114 5-2
6 Shrimple	Pas nommé 118 6-1
1 Hubby Red	Pas nommé 113 8-1
3 Lil Whirler	Bradfield 112 12-1

NEUVIEME COURSE (à réclamer) — 4 furlongs Bourse \$2,200

4 Tight Embrace	Gibson 117 3-1
2 Am Speddy	Pas nommé 119 7-2
1 Crafty Scholar	Gubbins 116 4-1
5 Clem's Imperator	Ledezma 113 5-1
6 Ringwood Babe	Hinojosa 101 8-1
7 Grey Champagne	Bradfield 117 8-1
9 Suave Host	Pas nommé 116 10-1
8 Deer Ben	Ritchey 113 15-1
3 Cornhusk	Gawel 116 15-1

VICTOIRE DE HEAIR

LOS ANGELES (AFP) — Le poids léger américain Jimmy Hear, récent vainqueur du Mexicain Chango Mearmona, a ajouté un nouveau succès à son palmarès, jeudi, à Los Angeles, en battant un autre Mexicain, Clemente Mucino, par KOT, à l'issue du cinquième round de leur combat prévu en dix reprises.



# LE MONDE

Le successeur  
du Canada  
au Vietnam

SAIGON (AFP) — Le remplacement du Canada à la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu (CICS) continue à faire l'objet de nombreux pronostics à Saigon.

La liste des pays susceptibles d'être acceptés par les quatre signataires de l'accord de Paris-Etats-Unis, République du Vietnam, République démocratique du Vietnam et GRP — s'allonge sans cesse. Elle comprend pour le moment trois pays latino-américains: Argentine, Brésil et Mexique, deux pays d'Asie, Malaisie et Japon, et trois pays européens, Belgique, Autriche et France.

Le porte-parole du gouvernement saïgonnais a affirmé à plusieurs reprises que son pays avait une préférence, sans cependant donner de précision. Le seul pays qui ait été cité publiquement et qui ait réagi favorablement est la Malaisie. Cependant, on doute, dans les milieux diplomatiques de Saigon, que Hanoi accepte la Malaisie.

De nombreux quotidiens saïgonnais citent la France, mais ce choix paraît totalement exclu selon les observateurs.

## Explosions au nord de Saigon

SAIGON (AFP) — Les explosions qui ont eu lieu au dépôt de munitions du camp de Long Binh, près de Saigon, ont détruit environ trois mille tonnes de munitions diverses, tuant un soldat sud-vietnamien en blessant quinze autres et endommageant de nombreuses maisons et baraquements sur l'immense camp, a déclaré hier le commandement sud-vietnamien.

Les explosions qui ont secoué le centre de Saigon hier à l'aube, se sont poursuivies avec moins d'intensité jusqu'à midi.

Le porte-parole du commandement a déclaré que le gouvernement sud-vietnamien n'avait pas demandé d'enquête de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu sur cet incident, parce que les causes n'en ont pas été déterminées.

## Résultats positifs de la rencontre Arafat-Frangié

LE CAIRE (AFP) — La rencontre qui a eu lieu hier à Beyrouth, entre le président libanais Soliman Frangié et M. Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a permis de dissiper beaucoup de malentendus qui envahissent les relations libano-palestiniennes, annonce l'agence du Moyen-Orient, dans une dépêche datée de Beyrouth.

L'agence égyptienne ajoute que le président libanais a réaffirmé à M. Arafat que les autorités libanaises n'ont pas l'intention de liquider la résistance palestinienne. Mais le chef de l'Etat a reproché à certains éléments palestiniens de se livrer à des actes de provocation contre l'armée libanaise. Ce sont de tels actes irresponsables qui ont été à l'origine du déclenchement des derniers affrontements, a-t-il dit.

## Remise de la réunion du Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — On a confirmé officiellement hier soir à l'O.N.U. que la réunion du Conseil de sécurité pour l'examen de l'ensemble du problème du Moyen-Orient prévue pour le lundi 4 juin a été remise au mercredi 6 juin.

Cette décision a été prise par le président du Conseil de sécurité, M. Yakov Malik (URSS) après que le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, M. Mohammed, El Zayyat, arrivé hier à New York, lui ait fait part de son souhait de pouvoir conférer avec divers chefs de délégation à l'O.N.U. durant la fin de semaine et avec les ministres des Affaires étrangères arabes et africains attendus lundi et mardi à New York, avant l'ouverture de la session du Conseil.

Le porte-parole de l'O.N.U. a indiqué que l'on attendait à l'O.N.U., pour la session du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient, outre le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, ses homologues de Syrie, de Jordanie, d'Arabie saoudite, du Nigeria, de la Tanzanie, du Tchad et peut-être d'Algérie.

Le représentant de l'O.N.U. pour le Proche-Orient, M. Gunnar Jarving, est attendu à New York dimanche. Il est prévu qu'il assiste aux débats du Conseil.

## Dans l'affaire du Watergate

# Cox admet "implicitement" avoir tenté de retarder l'enquête sénatoriale

WASHINGTON (PA, UPI, Reuter) — Les procureurs chargés de deux des principales enquêtes sur l'affaire du Watergate et autres cas connexes, vont bientôt conférer pour tenter de régler des problèmes issus de l'enquête sénatoriale en cours.

Une rencontre préliminaire, mercredi, entre le procureur spécial Archibald Cox, nommé par le président Nixon, et le procureur de la commission sénatoriale en cause, Me Samuel Dash, avait amené la publication de rapports selon lesquels Me Cox faisait pression pour que soient retardées les séances de la commission sénatoriale. Celles-ci doivent reprendre mardi.

MM. Cox et Dash ont déclaré séparément qu'ils n'ont pas discuté cette question, et Me Cox a nié qu'il ait menacé d'aller en cour pour empêcher la commission de poursuivre ses travaux. Selon Me Cox, ils se sont entretenus du risque qu'il y a de nuire sérieusement aux enquêtes et à toute poursuite en résultant, ainsi que des diverses façons de le réduire.

Les trois procureurs fédéraux adjoints qui ont guidé depuis février le grand jury de l'affaire du Watergate, se sont plaints privément que les séances publiques du Sénat à ce sujet pourraient porter préjudice à certaines poursuites. Bon nombre de témoins qui ont comparu devant la commission sénatoriale ont reçu pour ce faire une immunité limitée.

De son côté, Me Dash a qualifié la rencontre préliminaire de mercredi de discussions préliminaires au sujet des

rapports entre le procureur spécial et notre commission spéciale". Il a dit qu'elle devait préparer une rencontre que Me Cox compte avoir avec le sénateur Sam Ervin, démocrate de la Caroline du Nord, président de la commission.

M. Ervin dit que le ministère de la Justice a eu près d'un an pour faire ses mises en accusations et ses procès, et que le Sénat ne peut attendre. M. Ervin a déclaré à un journaliste en Caroline du Nord qu'il était au fait des entretiens Cox-Dash, mais pas de leur teneur.

"La commission a, en vertu de la constitution, les mêmes pouvoirs de tenir des audiences que ceux qu'ont les tribunaux de déclencher des poursuites", de dire M. Ervin. "Les tribunaux ne peuvent forcer le Sénat des Etats-Unis à arrêter les audiences".

Par contre, selon Me Cox, "on a discuté des questions d'immunité, mais il n'a été en aucune façon fait mention — et je n'ai jamais à aucun moment envisagé la chose — d'action judiciaire pour faire arrêter ces séances".

A Tampa, en Floride, le procureur fédéral John Briggs a dit qu'il ne subissait aucune pression de Me Cox pour le faire arrêter ou retarder une enquête en cours qui a déjà mené à la mise en accusation par grand jury de Donald F. Segretti, qui aurait été un maître-espion de la campagne républicaine, et de deux autres individus.

Segretti, avocat de Los Angeles, a été, ainsi que deux Floridiens, accusé le 4 mai d'avoir distribué une fausse circulaire de propagande pendant la campagne électorale des primaires de Floride en 1972: cette circulaire accusait d'inconduite sexuelle deux des candidats démocrates à la présidence.

Me Briggs, laissant entendre qu'il y a des implications plus grandes à cette affaire, enquête plus à fond au

sujet de ces élections primaires de Floride. Me Briggs dit qu'il coordonne son enquête avec le bureau de Me Cox.

Au sein même de la commission sénatoriale, d'aucuns s'agitent. Les sénateurs Gurnet et Talmadge demandent la comparution des témoins importants: Mitchell, Haldeman et Ehrlichman. Mais, la stratégie de la commission ne semble pas avoir changé: bâtir un dossier solide grâce aux té-

moignages des comparses, avant de convoquer les "gros".

Enfin, l'ancien aide à la Maison Blanche Jeb Stuart Magruder a dit à un forum de l'université Harvard, en janvier dernier, que M. Nixon prenait part aux décisions portant sur sa campagne électorale de 1972, au jour le jour. C'est ce qu'a rapporté hier M. Gary Hart, qui s'occupait l'an dernier de la campagne du candidat démocrate McGovern.

## Bourguiba refuse de rencontrer Abba Eban

TUNIS (UPI) — Il n'y aura pas de rencontre pour le moment entre le président Bourguiba et Israël.

Dans une interview accordée au quotidien parisien "Le Figaro" et qu'a reproduit hier sous de gros titres la presse tunisienne, le chef de l'Etat tunisien a déclaré qu'il "ne voyait pas l'utilité" d'une rencontre avec M. Abba Eban puisque celui-ci refuse toujours de faire une déclaration de non-annexion des territoires conquis en 1967.

Pour le président Bourguiba, une telle rencontre "ne saurait déboucher sur un résultat positif si les interlocuteurs sont préalablement d'accord sur une plate-forme à partir de laquelle ils peuvent utilement discuter". Cette plate-forme comporte deux points:

1—Considérer les Palestiniens, non comme une poignée de réfugiés, mais comme un peuple ayant des droits naturels et légitimes sur la terre de Palestine.

2—Par voie de conséquence, accepter les termes de la résolution votée par l'ONU en 1947 sur le partage de la Palestine selon le tracé établi par l'organisation internationale elle-même.

M. Bourguiba affirme qu'il n'a été mandaté par personne mais qu'il "peut cependant émettre un point de vue, indiquer une orientation, suggérer un processus dont il pourrait sortir une solution acceptable par les parties en cause, Palestiniens y compris".

Le journal "L'Action", organe du parti unique tunisien, développe dans un long commentaire les propos du président Bourguiba et se pose la question de savoir si les Israéliens peuvent souscrire à l'engagement de se retirer des territoires occupés en 1967. "Ce que l'on attend de lui (Abba Eban), écrit-il, c'est une réponse suffisamment franche et claire et non des atermoiements du genre "Israël est prêt à accepter un compromis équilibré". Car des réponses évasives ne feront que confirmer l'idée de plus en plus accréditée qu'Israël, en demandant des "négociations directes et sans préalable", ne cherche qu'à perpétuer sa domination sur des territoires occupés par la force, défiant ainsi non seulement les Etats du Proche-Orient mais la communauté internationale, qui a consacré, en même temps que l'existence de l'Etat hébreu, les droits inaliénables du peuple palestinien..."

## Victoire des Unionistes et des modérés en Ulster

BELFAST (AFP) — Le parti unioniste, au pouvoir avant la dissolution du Stormont (Parlement d'Irlande du Nord), s'est confirmé hier comme le grand vainqueur des élections municipales qui se sont déroulées mercredi, pour la première fois en six ans, dans la province.

Avec plus des deux-tiers des résultats proclamés, les unionistes et affiliés obtiennent plus de 40 pour cent des voix, contre 18 pour cent aux loyalistes extrémistes, 15 pour cent au parti travailliste social-démocrate (SDLP), principale formation politique de la minorité catholique. Le reste va à diverses formations telles que les clubs républicains qui représentent l'IRA officiellement marxiste.

Trois remarques s'imposent aux observateurs:

— Les protestants (65 pour cent de la population) ont, après plus de 3 ans de guérilla civile, renouvelé leur confiance au parti unioniste qui les représentait sans interruption depuis 1922. Dans l'ensemble, ils ont rejeté les extrémistes loyalistes tels que M.

William Craig, chef du mouvement Vanguard, et le Révérend Ian Paisley, leader du parti unioniste démocrate.

— Il semble qu'une majorité assez nette en faveur des nouvelles dispositions constitutionnelles pour l'Irlande du Nord, prévues par le gouvernement britannique, se soit d'ores et déjà dégagée.

Les unionistes, comme d'ailleurs le parti modéré de l'alliance, acceptent, avec quelque réserve de forme, ces dispositions qui prévoient notamment la création d'une Assemblée régionale aux pouvoirs limités, le maintien de la province au sein du Royaume-Uni aussi longtemps que la majorité de sa population le voudra et la présence permanente d'un secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord chargé de la sécurité, c'est-à-dire contrôlant la police et l'armée.

— Les formations modérées, comme le parti de l'Alliance et le parti travailliste d'Irlande du Nord, ont subi un échec très notable et ne sont pas parvenues à s'imposer comme une troisième force.



## Condamné à l'exil perpétuel

Tenant son bâton de maréchal (il était durant son règne commandant en chef des forces armées grecques) et portant ses décorations royales, le roi Constantin passe en revue un détachement de l'armée en 1966 (avant le coup d'Etat des colonels). En décembre 1967, le monarque dut s'exiler en Italie après l'échec de son contre-coup d'Etat. Il voulait en effet chasser du pouvoir les colonels félons qui avaient organisé leur coup d'Etat à son insu. Il était âgé alors de 27 ans.

## Sortie des astronautes de Skylab

HOUSTON, Texas (AFP) — La semaine prochaine — mardi peut-être — verra un ou deux astronautes de Skylab sortir du train spatial, marcher dans l'espace et tenter de dégager le panneau solaire coincé depuis le lancement.

Le chef adjoint du programme Skylab, John Disher, en mentionnant hier la date du 5 juin pour cette tentative, estime qu'elle est peut-être optimiste, mais Houston et les astronautes sont très pressés de régler le problème de l'énergie électrique, le plus urgent à bord de Skylab.

La panne d'une batterie survenue mardi et des avaries possibles à d'autres accumulateurs revêtent un caractère si sérieux que Houston élabore activement des plans de sortie spatiale pour y remédier. La sortie permettra à un membre de l'équipage, muni d'outils spéciaux, de s'approcher du panneau bloqué, à même la paroi cylindrique de l'atelier orbital. Cette manœuvre, pour laquelle il sera aidé par un coéquipier qui le surveillera de l'écouille de l'atelier, sera d'autant plus difficile qu'en cet endroit la paroi est dépourvue de main courante. Il s'agira ensuite, à l'aide de pinces ou de scies (peut-être une scie chirurgicale de bord) d'arracher le lambeau métallique qui s'est malencontreusement coincé ou encastré dans le

panneau solaire en l'empêchant de se déployer.

Sa surface est recouverte de milliers de cellules solaires transformant en courant électrique l'énergie de l'astre.

Le directeur du centre spatial de Houston, M. Chris Kraft, a déclaré: Nos spécialistes de l'Eva sont en train de mettre au point des procédures d'accès en panneau solaire. Ils examinent aussi ce que nous pourrions faire afin de le déployer.

Pendant ce temps, à Huntsville, dans l'Alabama, l'astronaute Russell Schweickart, premier pilote du LEM lors d'Appolo-9, passe des heures dans le réservoir où est immergée une maquette grandeur nature de Skylab. En scaphandre cosmique et en état d'apesanteur relative Rusty étudie les meilleures manœuvres possibles pour débloquer l'aile de Skylab, dont les cellules peuvent fournir 2,000 watts d'énergie électrique.

La perte de l'autre panneau le 14 mai, et depuis, les ennuis de batterie du Lab font que Charles Conrad, Paul Weitz et Joe Kerwin disposent actuellement de 4,200 watts.

3,600 watts constituent un minimum critique de survie pour les astronautes. Avec à peine 600 watts de plus, ils sont obligés actuellement de réduire ou d'éliminer nombre d'expériences importantes qui constituent la

raison d'être de Skylab. Mercredi déjà, ont été supprimées toutes les expériences de détection des ressources terrestres, les plus utiles à l'amélioration du sort de l'humanité.

En attendant, les astronautes ont pris jeudi un jour de congé dans le laboratoire du ciel.

L'équipage s'est levé à 9 h. du matin, (heure de Houston) au lieu de 6 h. (heure de Houston).

Il a ensuite largement pris son temps, après le petit déjeuner, pour se doucher. Savonnage et rinçage sont suivis du séchage à l'aide d'un petit aspirateur qui absorbe les gouttelettes restant à la surface du corps.

Les astronautes ont demandé au sol à quel moment précis — afin de mieux voir — ils survoleront en particulier le Kilimanjaro au Kenya et les Pyramides d'Egypte. Ils consacrent également de bons moments à la lecture: celle de leurs livres préférés plutôt que du plan de vol.

Celui-ci garde pourtant quelques exigences aujourd'hui, comme la surveillance indispensable de temps à autre de divers cadrans et jauges critiques. Les trois pilotes échangent aussi de temps à autre des données techniques avec le sol qui, lui n'a pas congé, et ne se départira pas un instant de sa vigilance habituelle et combien indispensable.

## La déchéance de Constantin: un processus irréversible

ATHENES (AFP) — Cela devait arriver: tel est, devant la proclamation de la république et la déchéance de l'ex-roi Constantin et de ses héritiers, le jugement que formule volontiers le simple citoyen à Athènes.

La situation du roi Constantin, en dépit de la Constitution de 1968, approuvée massivement par référendum, avait quelque chose d'anormal. Le souverain était exilé à Rome et la naissance du régime parlementaire était liée à son retour en Grèce.

En attendant, la régence était exercée par le premier ministre assisté d'un véritable conseil des chefs de l'armée. On peut penser que le processus tendant à déposer le roi ne se serait déroulé que lentement si l'affaire du complot de la marine n'était

brutalement venu tendre à l'extrême la situation.

Présenté d'abord, il y a juste une semaine, comme "un complot d'opérette", le mouvement né au sein de la marine nationale (elle avait reçu un premier soufflet il y a deux ans en perdant son titre de marine royale), devait apparaître rapidement comme infiniment plus sérieux.

L'enquête évolua rapidement. Des amiraux à la retraite, des officiers en activité furent les uns après les autres mis en cause. Le chef de l'état-major de la marine fut acculé à présenter sa démission. Dans la presse, une véritable campagne se fit jour, posant ouvertement la question royale. Il était évident ou bien que la question devait être renvoyée à l'automne afin de ne pas bouleverser la saison

touristique, ou bien qu'elle devait être tranchée immédiatement.

C'est alors, suivant les termes mêmes d'un communiqué des forces armées, que l'enquête mit en cause non seulement M. Caramanlis, ancien président du conseil, en exil en France, mais le roi Constantin lui-même. Les comploteurs de la marine avaient pris contact avec M. Caramanlis, lui offrant la présidence du conseil et lui demandant de tenir le roi au courant. En avril, le roi donna le "feu vert". Il renouvelait ce feu vert le 19 mai, suivant les révélations de l'enquête sur le complot.

Placé devant les conclusions de l'insurrection, il était évident que le conseil de la révolution (junte militaire) ne pouvait plus attendre. L'affaire du contre-torpilleur "Velos" mettait au

grand jour l'existence d'un malaise au sein même des unités combattantes de la marine.

Attendre aurait alors signifié le pourrissement de la révolution et, aux yeux des "coloneis", la porte ouverte sur l'aventure et peut-être la guerre civile.

Constantin va partager le sort de quatre souverains de l'histoire de la Grèce moderne, qui furent chassés par l'armée, et il pourra considérer avec nostalgie le destin des deux seuls rois qui moururent sur le trône de Grèce.

Par ailleurs, un conseil de famille s'est réuni hier à la villa Paozzoli, où réside l'ex-roi Constantin depuis le début de son exil, le 14 décembre 1967.

La reine-mère Frederika a été la première à se rendre auprès de son fils. En fin d'après-midi, les deux

soeurs de Constantin, les princesses Sophie, épouse du prince d'Espagne Juan-Carlos, et Irène, venue de Genève, ont complété le cercle familial.

Rien d'anormal à cela, a déclaré à l'A.F.P. Me Georges Kouratou, chargé des intérêts de l'ancien roi. Notre souverain doit aussi consulter toutes les personnalités grecques qui l'ont suivi en exil et qui se trouvent non seulement en Italie, mais dans d'autres pays européens. On peut supposer à ce propos que l'ex-roi a également pris contact avec M. Constantin Caramanlis, l'ancien premier ministre qui, rappelé-on, a affirmé à maintes reprises que le gouvernement grec devrait s'en aller pour permettre à Constantin de retrouver son trône et de former un gouvernement provisoire dans l'attente d'une Constitution définitive.

# LES ECHECS

PAR BERNARD QUIMET  
(collaboration spéciale)

## Smyslov gagne le dixième mémorial Capablanca

Le dixième tournoi à la mémoire de José Raoul Capablanca, ex-champion du monde et classé parmi les trois grands de l'histoire des échecs (les deux autres sont Emmanuel Lasker et Alexandre Alekhine) s'est tenu cette année à Cienfuegos, surnommée "la perle du Sud" à juste titre. Au total 22 joueurs ont participé, impliquant 4 grands maîtres et 10 maîtres internationaux. Jansa fut remplacé à la dernière minute à cause de délais d'avions.

Donner et Uhlman dominèrent la première moitié du tournoi. Le géant de Hollande en était à sa huitième participation à cet événement annuel et il est fort populaire à Cuba. Après dix rondes lui et Uhlman avaient 8 points, soit un demi de plus que Kusmin et Smyslov. A partir de ce moment il parut faiblir et l'Allemand prit seul la tête et semblait voguer vers une victoire facile, quand des difficultés imprévues se présentèrent.

D'abord il y eut cette défaite contre un inconnu du nom de Lebrede (il termina 20ème). Ensuite une défaite catastrophique contre Paoli dans une position "gagnée". Il avait un pion de plus et l'attaque lorsque des caméras de télévision entrèrent en action. Incommodé par les projecteurs Paoli arrêta son horloge quelques secondes. Uhlman en fut tellement contrarié qu'il sembla perdre son sang-froid et commit immédiatement une bourde monumentale. Le test final se présenta en dix-neuvième ronde en la personne de Vassily Smyslov. Le Russe savait bien que la défense favorite de son adversaire était la française et il s'était préparé en conséquence:

Blancs: Smyslov Noirs: Uhlman  
1. e4, e5; 2. d4, d5; 3. Cd2, c5; 4. ed, ed; 5. Fb5+, Cc6; 6. De2+, Fe7; 7. Cf3, Cf6; 8. dc, 0-0; 9. Cb3, Te8; 10. Fe3, a6; 11. Fd3, Fg4; 12. 0-0-0, Ce5; 13. h3, Fx f3; 14. g x f3, Dc7; 15. Rb1, Cde7; 16. c4, de; 17. F x c4, C x c5; 18. F x f7+, R x f7; 19. F x c5, b5; 20. F x e7, T x e7; 21. Dd3, Td7; 22. Df5, Tad8; 23. Te1, Db6; 24. The1, Td5; 25. Dc2, Dd6; 26. Ce5, Te8; 27. T x e8, R x e8; 28. Ce4, Dd7; 29. Db3, a5; 30. De3, Rf7; 31. a3, Td3; 32. C x f6, g x f6; 33. Dh6, Df5; 34. Ra1, Td7; 35. Tg1, a4; 36. Dg7+, Re6; 37. Dg8+, Rd6; 38. Td1+, Re7; 39. Rb7; 40. De8+, Ra7; 41. Te7+, les Noirs abandonnent.

Le triomphe de Smyslov est bien mérité. Considérant que son âge jouait contre lui, il prit soin durant le tournoi d'annuler contre ses plus dangereux rivaux pour garder ses énergies à battre les plus faibles contre qui il se devait de ramasser des victoires. Et le vétéran a ainsi pu devancer les jeunes au fil d'arrivée.

Voici le classement final des participants:

	G	P	N	Pts
1. Smyslov URSS (GMI)	12	0	9	16½
2. Uhlman, All. (GMI)	13	3	5	15½
3. Kusmin, URSS (MI)	10	1	10	15
4. Garcia, Cuba (MI)	10	1	10	15
5. Donner, Fl. (GMI)	10	3	8	14
6. Savon, URSS (MI)	8	2	11	13½
7. Spassov, Bulg. (MI)	9	3	9	13½
8. Garcia, Cuba	7	3	11	12½
9. Rodriguez, Pér. (MI)	10	6	5	12½
10. Farago, Holl.	8	5	8	12
11. Marovic, Youg. (MI)	6	4	11	11½
12. Damjanovic, Youg. (GMI)	4	5	12	10
13. Cobo, Cuba (MI)	4	7	10	9
14. Peev, Bulg.	6	9	6	9
15. De Greiff, Col.	3	7	11	8½
16. Boudy, Cuba	4	10	7	7½
17. Barreras, Cuba	3	10	8	7
18. Pinal, Cuba	1	10	10	6
19. Paoli, Italie (MI)	3	12	6	6
20. Lebrede, Cuba	3	12	6	6
21. Levy, Ecosse (MI)	1	11	9	5½
22. Diaz, Cuba	2	13	6	5

La bourde d'Uhlman contre Paoli:  
Blancs: Uhlman  
1. Cf3, Cf6; 2. g3, g6; 3. Fg2, Fg7; 4. 0-0, 0-0; 5. d3, c5; 6. e4, d6; 7. Ch4, e5; 8. De1, Cc6; 9. f4, ef; 10. gf, Cd4; 11. Ca3, Fg4; 12. c3, Ce2+; 13. Rh1, C x c1; 14. T x c1, Ch5; 15. Ff3, Fh3; 16. Fg2, Fg4; 17. Cc4, Ff6; 18. Cf3, Fe6; 19. e5, Fg7; 20. C x d6, C x f4; 21. De4, Fh6; 22. Ted1, Fd5; 23. De3, Rg7; 24. D x c5, Fe6 (Paoli arrêta son horloge quelques secondes avant de faire ce coup); 25. d4??, C x g2; 26. R x g2, Dg5+; 27. Rh1, De3; 28. Rg2, F x f3+; 29. T x f3, De2+; 30. Rg3, D x d1 et les Blancs abandonnèrent 15 coups plus tard.

## R. Billyard gagne le tournoi espagnol

Ron Billyard a gagné le tournoi à début imposé du YMCA samedi dernier. Il devançait ainsi 19 concurrents dans un concours destiné à explorer les possibilités de l'ouverture espagnole. En deuxième place on retrouve ex aequo N. Bilodeau et A. Rust avec 4-1. Le meilleur junior est M. D'Hollander (3½-1½).

## Cinquième mini-tournoi

Le cinquième mini-tournoi, disputé samedi dernier au centre Père-Marquette, a attiré 64 joueurs qui se sont partagés 16 trophées. Voici la liste des lauréats:

3-0: D. Richard, M. Jacques, J.-G. Baril, M. Ouellette, Y. Petit, N. Cossette, J.-J. Rousseau, O. Schneider, A. Fouquereau, Y. Trudeau;  
2½-½: A. Beaulieu, G. Lenoir, E. Batalla, M. Lebel;  
2-1: A. Arthur, D. Grinton.

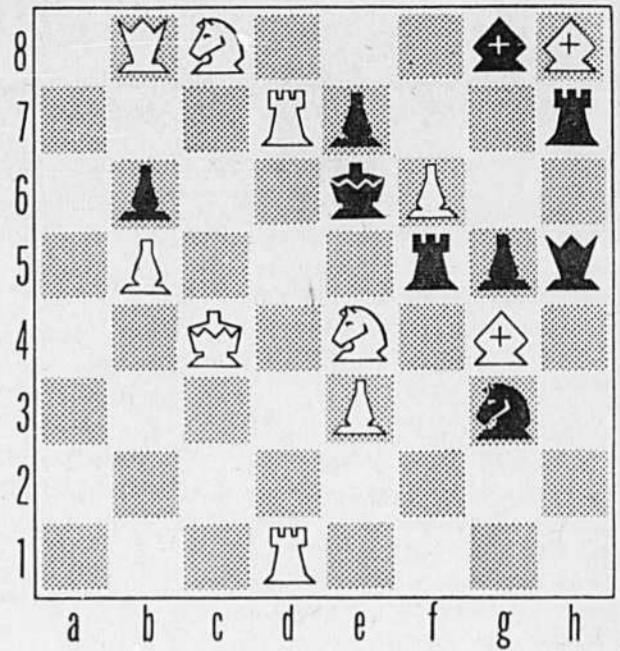
## Championnat canadien à Ottawa

Le championnat ouvert du Canada se tiendra à Ottawa du 28 juillet au 6 août au Staunton Hall de l'université d'Ottawa. La bourse totale est de \$5,000. Les participants doivent avoir leur carte de membre de la Fédération des échecs du Canada et de la Fédération ontarienne.

La cadence de jeu est de 45 coups en 2½ heures, et on joue au rythme d'une partie par jour. Frais d'inscriptions:

	avant 26 juillet	après 26 juillet
adultes	\$25	\$30
moins de 21	20	25
moins de 16	10	10
moins de 13	5	5

Pour réservations et autres renseignements, écrire à L. Bunning, 915 Elmsmere Rd no 305, Ottawa (Ontario K1J 8H8).



## Solution du problème no 57

La clef des Blancs est 1. De5, suivi de  
(a) 1... F x d5; 2. F x e5 mat;  
(b) 1... Df8; 2. Te8, etc.  
(c) D x e7; 2. D x e7, F x e7; 3. Fe5+, etc.

## Problème no 58

Vincent L. Eaton  
1936  
NOIRS  
Blancs  
Les Blancs jouent et font mat en trois mouvements.

# LES TIMBRES ET LEUR HISTOIRE

PAR DENIS MASSE

## Acte de courage peu ordinaire

Les Postes d'Afrique du Sud ont émis il y a quelques jours une série de trois timbres commémoratifs rappelant non seulement un naufrage historique mais aussi l'action héroïque d'un fermier, Wolraad Woltemade.

Les faits se sont produits en Afrique du Sud il y a exactement 200 ans.

Dans la nuit du 31 mai 1773, un ouragan de grande force s'abattit sur Table Bay. Le vent soufflait en force du nord-ouest accompagné de tonnerre, de grêle et d'une pluie qui tombait en trombe.

A l'aube du 1er juin, le navire "De Jonge Thomas",

l'un des cinq vaisseaux marchands hollandais qui se trouvaient dans la baie, perd toutes ses ancres. Les vagues déchainées atteignent des hauteurs alarmantes sur la rive et brisent le navire en le poussant sur la plage de Papendorp (aujourd'hui Woodstock).

Ce matin-là, un vieux fermier de 65 ans, Wolraad Woltemade, était en route vers le château, portant à déjeuner



à son fils, caporal en service dans la Compagnie.

Chemin faisant, à son retour, l'attention du vieux fermier est attirée par les cris désespérés des naufragés. Le vieillard compatit tellement à la panique des naufragés qu'il pousse résolument son cheval dans les vagues qui battent tous jours la plage avec fureur.

A sept reprises, son vigoureux coursier atteint l'épave et en ramène deux marins à la fois. Après ces sept sauvetages, Woltemade laisse reposer son cheval un peu plus longtemps. Mais les naufragés crient si désespérément, craignant qu'il ne revienne les sauver, que Woltemade

risquant le tout pour le tout, pousse une nouvelle fois son cheval à bout de fatigue dans les flots.

Mais comme il arrive souvent dans les cas de panique, les naufragés s'accrochent par bandes à la monture. C'en est trop pour la pauvre bête et tous disparaissent sous les flots.

Quelques instants plus tard, l'épave vole en éclats.

Le triste bilan de cette tragédie se traduira par 138 noyades. Cinquante-trois personnes ont atteint le rivage et 14 autres doivent la vie à un vieux fermier qui ne savait même pas nager.

Aujourd'hui, l'Institut national de sauvetage en mer d'Afrique du Sud a repris à son compte l'action héroïque de

Woltemade. Il compte de nombreuses équipes volontaires et des bateaux de sauvetage qu'il se procure à l'aide des dons publics.

Entre 1967 et 1972, l'Institut a sauvé 164 vies, secouru 446 autres personnes et préservé de la destruction 244 bateaux et autres embarcations.

Les dessins relatant cet épisode tragique sont de Michael Barnett. Les timbres, au nombre de trois (4, 5 et 15 cents), ont été imprimés à l'atelier du gouvernement à Pretoria.



## La valeur faciale donnée par des pièces de monnaie

L'administration postale des Iles Vierges (British Virgin Islands) s'appête à émettre le 30 juin une série de six timbres-poste dont la valeur faciale sera indiquée par la reproduction d'une pièce de monnaie officielle.

Cette émission a justement pour but de commémorer le lancement de nouvelles pièces de monnaie dans l'archipel des Iles Vierges.

C'est, du reste, la première frappe de monnaie particulière à ces îles et les timbres le rappellent en portant la mention "First Coinage Issue".

Les pièces, au nombre de six, reproduisent l'image de fameux oiseaux exotiques qui

peuplent les 40 îles de cette région. On y voit la colombe de Zenaida, le magnifique oiseau-trogon, le martin-pêcheur à anneau, le carabe à gorge verte, le coucou de Mangrove, le pélican brun, et, en supplément, l'oiseau mouche antillais huppe.

Les pièces de monnaie ont été gravées par l'éminent sculpteur médailliste Gilroy Roberts, l'auteur du portrait



de Kennedy apparaissant sur la nouvelle pièce de 50 cents des Etats-Unis.

L'artiste Roberts a parcouru les Iles Vierges en tous sens afin de capter les caractéristiques de chaque oiseau dans leurs moindres détails. De retour à son studio, il a transformé ses croquis en sculptures minutieuses qui ont servi à la fabrication des matrices. Les pièces de monnaie ont été réalisées par la Maison Franklin de la Pennsylvanie.



# LE BRIDGE

PAR EMILE QUINTAL  
(collaboration spéciale)

Il arrive assez souvent dans les grandes épreuves de championnats importants que les bridgeurs les plus précis en même temps que les plus audacieux au moment des enchères se méritent de précieux points de match à l'occasion de mains à distribution un tant soit peu capricieuse. C'est un peu l'histoire de la donne suivante qui permet à une équipe d'experts américains d'inscrire à son crédit 11 points de match internationaux contre des adversaires un peu plus "conservateurs".

Donneur: Nord.  
Le côté Est-Ouest vulnérable.

**NORD**  
♠ A R 7 4  
♥ R10 9 4  
♦ 9 5 4  
♣ 4 3

**OUEST**  
♠ 8  
♥ 8 6 5  
♦ R D V 6 3  
♣ V 8 5 2

**EST**  
♠ D V 9 6 5 3 2  
♥ —  
♦ 10 7 2  
♣ A 10 7

**SUD**  
♠ 10  
♥ A D V 7 3 2  
♦ A 8  
♣ R D 9 6

Les enchères:  
Nord Est Sud Ouest  
Passe 2 ♠ 3 ♥  
3 ♠ passe 4 ♣  
4 ♥ passe 4 SA  
5 ♦ passe 6 ♥  
passe passe

Entame: le huit de pique.  
Dans le cas présent, après la simple relance de son partenaire à trois coups après l'ouverture de faiblesse d'Est à deux piques, Nord, par sa déclaration à trois piques, indiqua, en même temps que le contrôle d'au moins la première ronde à cette majeure, une main contenant tout près

des valeurs requises pour une ouverture d'enchère et une concordance dans la couleur de son coéquipier. Sud mentionna alors sa deuxième couleur et son partenaire annonça son appui très intéressant à coeur. Il entrevit alors une possibilité de chelem et y alla de son interrogatoire conventionnelle à quatre sans atout de Blackwood, Nord lui ayant indiqué la présence d'un as dans sa main, Sud atteignit d'emblée le petit chelem à coeur.

La première levée alla à l'as du mort qui revint du dix d'atout et joua ensuite le trois de trèfle qui fut pris par le roi du déclarant. Est n'ayant joué que le sept. Sud passa de nouveau à la main de son coéquipier par le neuf de coeur pour un autre retour du quatre de trèfle, pris cette fois par l'as d'Est et celui-ci revint de deux de carreau pris par l'as du déclarant qui enleva le dernier atout de son flanc gauche avec le roi du mort qui encaissa son roi de pique, permettant la défausse du huit de carreau de Sud, qui revint à sa main en coupant un carreau de son partenaire. Le déclarant encaissa alors sa dame de trèfle, fit couper son neuf de trèfle par le dernier atout du mort et réclama le reste des levées avec ses trois derniers atouts.

A l'autre table, Sud, après l'ouverture d'enchère de son flanc droit à deux piques, y alla bravement d'une déclaration de barrage à quatre coeurs et son partenaire n'osa pas faire d'invitation au chelem à cinq coeurs, à cause de ses cinq cartes perdantes dans les deux couleurs mineures, et la manche fut facilement réussie, avec deux levées supplémentaires.

## Au Cercle Laurier

Au Cercle de bridge Laurier, 5055, rue Delanaudière (tél. 521-7044) il y aura au cours de la semaine les séances suivantes de bridge-duplicate: ce soir à 20 heures, demain à 14 heures (mouvement individuel), mardi et vendredi à 20 heures (paires libres).

Résultats des récents tournois: 23 mai: Ière, Mme F. DeHaerne; 2e Mme F. Galarneau; 25 mai: Iers, Mme Y. Lafond et M. D. Rousselle; 2es, Mme P. Bouthilier et M. P. Charette. 29 mai: Iers, MM. F. Hamelin et R. Lessard; 2es, MM. J. Martin et H. Ouellette.

## A La Visitation

Au Cercle de bridge des Loisirs de La Visitation se tiendra mardi prochain à 20 heures le dernier tournoi de la saison au sous-sol de la Caisse Populaire, angle du boulevard Henri-Bourassa et de l'avenue Papineau.

Sont sortis vainqueurs de la rencontre de mardi dernier: Nord-Sud, Ières, Mmes J. Chevalier et P. Handfield; 2es, Mmes Simone Saint-Laurent et B. Aumais; Est-Ouest, Iers, MM. F. Bilodeau et J. Desautels; 2es, MM. J.-M. Hay et M. Boileau.

## Tournois à Rosemont le dimanche soir

Désormais la rencontre de bridge-duplicate qui se tenait le dimanche après-midi au Cercle de bridge Rosemont, 2500 boulevard Rosemont se déroulera plutôt le dimanche soir à 20 heures; il y aura

également tournois réguliers les lundis et mercredis à 20 heures.

Les gagnants des récentes séances: 23 mai: Iers, MM. G. L'Espérance et F. Gauthier. 27 mai: Iers, MM. R. Gagnon et P. Lam. 28 mai: Iers, Nord-Sud, MM. C. Filion et M. Chagnon; Est-Ouest, MM. A. Simard et M. Delorme.

## Tournoi spécial mardi au Linton Bridge Club

Le tournoi spécial mensuel du Linton Bridge Club, 1504 ouest, rue Sherbrooke (tél. 935-8730) sera tenu mardi à 20 heures; il y aura également rencontre régulière vendredi prochain à la même heure.

Vainqueurs des récentes séances: 22 mai: Iers, MM. F. Fournelle et P. Stewart; 2es, MM. R. Gold et A. Bronstein. 25 mai: Iers, MM. H. Chehata et A. Homsey; 2es, MM. L. Magnan et G. Lobl.

## Au Cercle Château

Le Cercle de bridge Château, 7370, chemin de la Côte Saint-Luc (tél. 482-6786), tiendra d'ici une semaine les tournois suivants: ce soir à 20 heures, demain à 14 heures, lundi à 20 heures; mardi à 13h15, mercredi à 20 heures, vendredi à 13h15 et à 20 heures.

Gagnants des récentes rencontres: 23 mai: Iers, section A, Nord-Sud, MM. S. Greenbaum et Seth Leznoff; Est-Ouest, MM. Stan Leznoff et M. Hoffmann; section B, Nord-Sud, MM. D. Sullivan et M. Sleiffer; Est-Ouest, Mmes E. et E. Borenstein. 25 mai:

après-midi, Iers, Nord-Sud, Mme J. Lupovich et M. M. Yudin; Est-Ouest, MM. R. Myers et H. Goldstein; le soir, Iers, MM. D. Rosenberg et W. Sacks. 26 mai: Iers, Nord-Sud, Mme P. Tanton et M. J. Doucette; Est-Ouest, Mmes E. et B. Morris. 27 mai: Iers, M. et Mme S. Goldstein. 28 mai: Iers, section A, Nord-Sud, MM. L. Arnold et M. Yudin; Est-Ouest, Mme B. Saltsman et M. P. Hollander; section B, Nord-Sud, MM. F. Roby et L. Ritz; Est-Ouest, MM. D. Pfafsky et D. Saltsman. 29 mai: Ières, Mmes J. Lupovich et M. Kugler; 2es, Mmes D. King et M. Flookes.

## Dans une semaine à Ste-Agathe, Festival laurentien du bridge

Le Festival laurentien du bridge sera tenu à Sainte-Agathe vendredi, samedi et dimanche, 8, 9 et 10 juin courant, à la Polyvalente des Monts, sous la direction de M. John Wiser. Ci-dessous le programme détaillé de cet événement annuel:

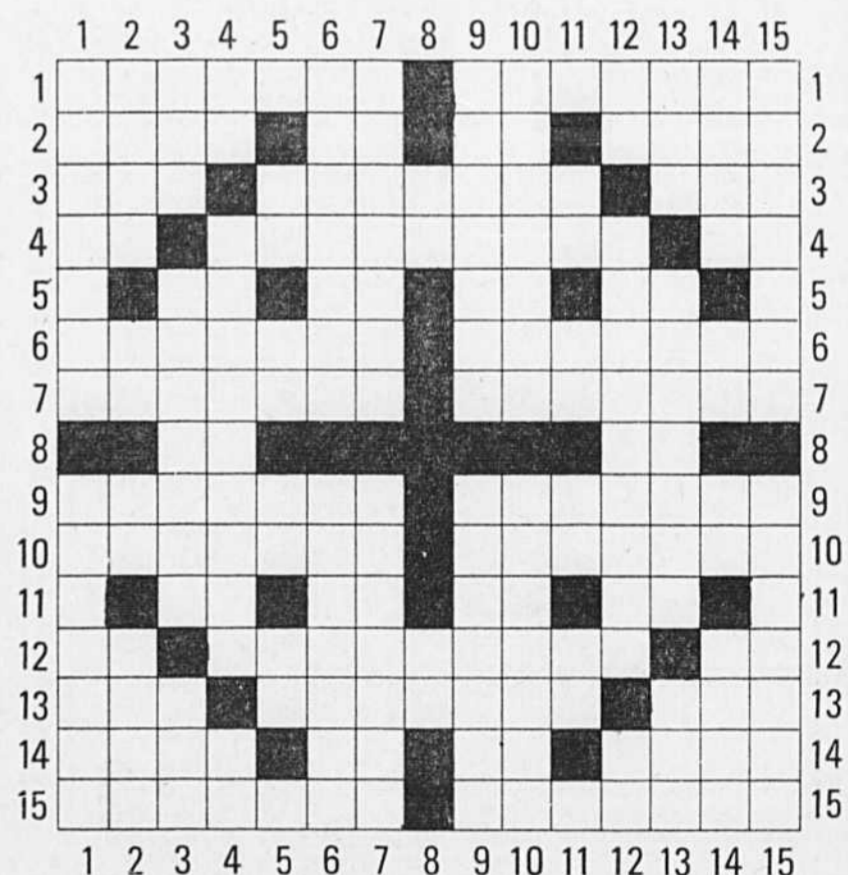
Vendredi: à 20h15, rencontre des paires de dames et des paires de messieurs.  
Samedi: à 13 heures et à 19 heures, les deux séances du tournoi des paires libres de tous calibres; à 19 heures également, tournoi consolation (paires Ste-Agathe).

Dimanche: à midi et à 18 heures, les deux séances d'équipes libres de quatre bridgeurs (mouvement suisse).

Pour renseignements additionnels: M. Roger Lessard, tél. 730-0628.

# LES MOTS CROISÉS DE POLICHINELLE

Problème No 21



**HORIZONTALEMENT:** 1) Il inventa la balance de torsion. Permet d'en faire accroire. 2) Baie. En Chaldée. Tête d'iguane. Passe-temps. 3) Coule au Canada. Asseche les muqueuses. Sec. 4) Préfixe. Facilite le sucrage des fraises. Agent de liaison. 5) Demi-père. Article. Préfixe. Dans la vapeur. 6) La Pythie y rendait l'oracle d'Apollon. Chère au poète. 7) Fait tituber. Décembre, par exemple. 8) Bourreaux. Etat-major. 9) Faire preuve d'ordre. Européen. 10) Fait des économies de kleenex. A donc un certain crédit. 11) Jumelles. Intelligence Service. Aux bouts du pied. Donc mortel. 12) Romains. Dissipe les soucis. Dans un pacte. 13) Noeud gordien. Sorte de mica noir. Titre. 14) Placé en orbite. Conjonction. Voisines dans l'alphabet. Fait

partie de la ferme. 15) Doivent être détruits. Il inventa le film photographique.

**VERTICALEMENT:** 1) Certains la placent au bout d'un bâton. Plein de vin, il n'en est que plus sympathique. 2) Agate. Lettres de rabbin. Article. Site. 3) Fatigué. D'Iran. Romains. 4) Article. A du pain sur la planche lorsqu'il est au pied du mur. Dans la valise. 5) Préfixe. Diphtongue. Lettres de suif. Les deux premières. 6) Orne la tête d'une bouteille de champagne. L'apostrophe en est une. 7) Ne fait jamais plaisir à moins que le sujet visé soit masochiste. Dans le sommier. 8) Phonétiquement: prête. Note. 9) On y pratique certaines ouvertures. Reconstitue le tissage. 10) Spéculée. Prise par le fourreau. 11) Conjonction. En

vérité. Article inverse. Negation. 12) Préfixe. Circonstance. Sur le calendrier. 13) Donne une belle peau. Grossier. Posé à l'envers. 14) La première est toujours la bonne. Voyelles. Bout d'itinéraire. Ecrasa. 15) Fabricant de tapis. Particule élémentaire.

Solution au prochain numéro

Tous les mots employés dans cette grille figurent soit dans le Petit Robert, soit dans le Petit Larousse illustré. La solution de ce problème sera donnée dans LA PRESSE de samedi prochain.

avis légaux appels d'offres soumissions

AVIS JURIDIQUE

D'ordre de: Gingras, Robitaille, Syndics re: Huron Fishing Tackle Inc. (en faillite) M. H. Goupey (1971) Inc. (en faillite)

ARTICLES DE SPORT - EQUIPEMENT POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE - HABILLEMENTS - CASQUES - LUNETTES PROTECTRICES - REMORQUES POUR LE CAMPING EQUIPEMENT DE BUREAUX

ENGAN PUBLIC

352 rue St-Sacrement, QUÉBEC, P.Q. le JEUDI 7 JUIN 1973 à 10h 30

ARTICLES DE SPORT - CASQUES - EQUIPEMENTS POUR LA PÊCHE... LA PÊCHE LA CHASSE ET LE SKI... FOURNITURES POUR LA PÊCHE...

50 CARAVANES-REMORQUES POUR LE CAMPING EQUIPEMENT POUR BUREAUX... CLASSIERS METALLIQUES... TABLES DE MACHINES A ÉCRIRE...

Goldsmith & Co. Ltd. ENCANTEURS - EVALUATEURS - LIQUIDATEURS MONTREAL QUE. - TEL.: 866-5801

MCGILL UNIVERSITY

COURS DE TRANSCRIPTION FRANÇAIS - ANGLAIS

EXAMEN D'ADMISSION Les 19 et 21 juin 1973 à 19 heures.

DE FOY (Eugène) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Eugène de Foy...

DAIGLE (Philomène) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Valmore Daigle...

DE FAY (Eugène) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Eugène de Fay...

recevez la presse chez vous par les soins du porteur de votre quartier

874-6911 le samedi: 8 h.m. à 5 h.p.m.

NÉCROLOGIE DR RENÉ LAUZON

Le Docteur Lauzon a étudié au Collège Bourget de Québec, puis a obtenu en 1951 de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

naissance de décès - remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

BASTIEN (Aldéa) - A St-Eustache, le 31 mai 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Aldéa Bastien...

BEAUDIN (Emile) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Emile Beaudin...

BENEDETTO (Antoinette) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Benedetto...

BENOIT (Aldard) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Aldard Benoit...

BOUTIS (Eva) - A Repentigny, le 31 mai 1973, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Stavros Boutis...

BOUILLARD (Armand) - A St-Polycarpe, le 31 mai 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Armand Bouillard...

CHAMPAGNE (Siméon) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Siméon Champagne...

CHAREST (Fideline) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Fideline Charest...

CHARPENTIER (Madeleine) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Madeleine Charpentier...

DAIGLE (Philomène) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Valmore Daigle...

DE FAY (Eugène) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Eugène de Fay...

DE FAY (Eugène) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Eugène de Fay...

DESLONCHAMPS (Denis) - A Pointe-St-Charles, le 31 mai 1973, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Denis Deslonchamps...

DUMESNIL (Eva) - A Verdun, le 31 mai 1973, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Eva Dumesnil...

FERLAND (Juliette) - A Pont-Viau, le 31 mai 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Juliette Ferland...

FLEURY (Denis) - A Tracy, accidentellement, le 31 mai 1973, à l'âge de 18 ans, est décédé Denis Fleury...

MARINEAU (Marie) - Accidentellement, le 31 mai 1973, à l'âge de 22 ans, est décédée M. Marie Marineau...

MEANEY (Dilina) - A Ste-Thérèse en Haut, le 31 mai 1973, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Dilina Meaney...

MELANCON (Albert) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Melancon...

MERCIER (Marie-Louise) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Marie-Louise Mercier...

GUERARD (François-Xavier) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé M. François-Xavier Guérard...

JACQUES (Marie) - A Verdun, le 31 mai 1973, à l'âge de 94 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Marie Jacques...

LABERGE (Fernande) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Fernande Laberge...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

LABOIE (Jean-Paul) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Laboie...

WILLINGTON (William-J.) - A Montréal, le 31 mai 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé M. William-J. Willington...

REMERCIEMENTS M. DANIEL DOODY

REMERCIEMENTS M. FRANCOIS-XAVIER GUERARD

REMERCIEMENTS L'abbé JULES-MARIE BELLEAU

REMERCIEMENTS PAQUIN (Paul-Emile)

REMERCIEMENTS PLOUX-BEAUREGARD (Anna)

REMERCIEMENTS PERRON (Léopold)

REMERCIEMENTS PETITCLERC (Maurice)

REMERCIEMENTS PIRON (Dollard)

REMERCIEMENTS LESPÉRANCE (Georges)

REMERCIEMENTS POTHIER (Bernard)

REMERCIEMENTS ROY (Jean)

REMERCIEMENTS ROY (Jean)

REMERCIEMENTS ROY (Jean)

REMERCIEMENTS ROY (Jean)

REMERCIEMENTS ROY (Jean)

NAISSANCES

ROCHON - Robert (Bob) et Lise, née Normand sont heureux d'annoncer la naissance de leur enfant, un garçon prénommé Patrick, de 7 lb et 8 onces, né le vendredi 1er juin 1973 à l'Hôpital du Sacré-Coeur. La mère et l'enfant se portent bien.

NECROLOGIE



M. EMILE FORTIN

Après une longue maladie, au Manoir Pierrefonds le 31 mai 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Fortin...

NECROLOGIE



M. FRANCOIS-XAVIER GUERARD

A Montréal, le 1er juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé M. François-Xavier Guérard...

Des fleurs

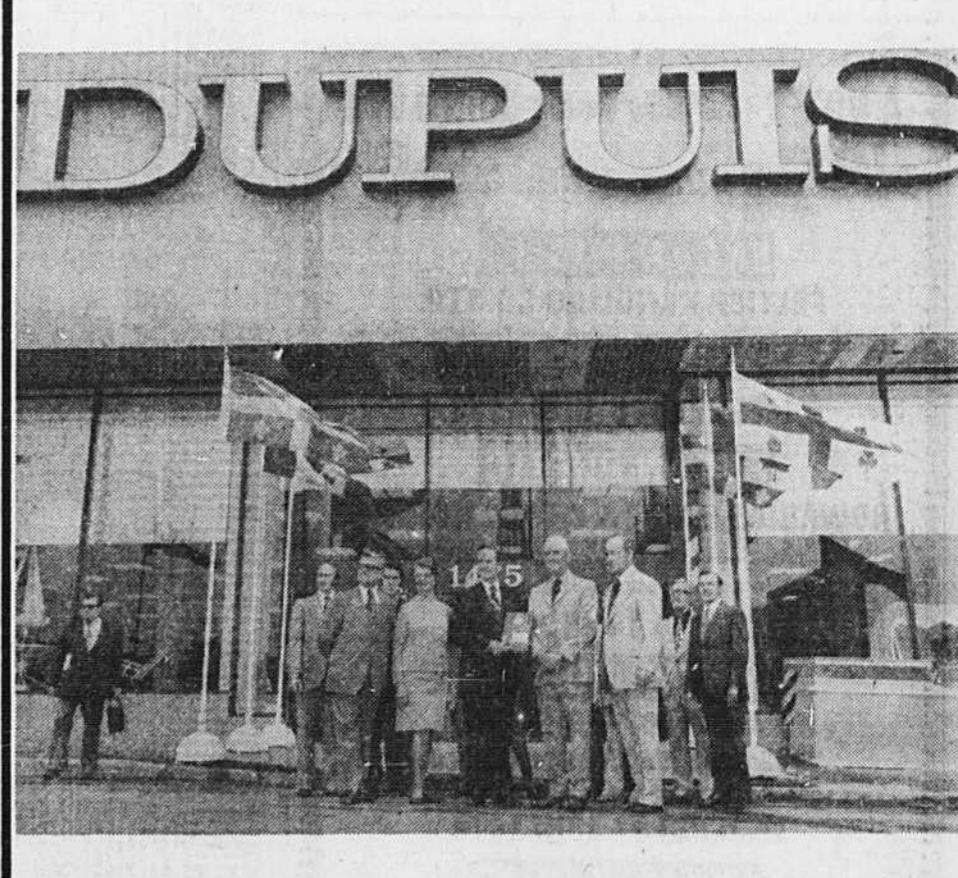
signe de votre sympathie



FLURISTE Valois

1024 est Mont-Royal Mme C.M. La Bissonnière FLEURS DE QUALITÉ Tél.: 526-5577

LA VILLE DE MONTRÉAL DÉCERNE UNE PLAQUE D'EMBELLEMENT À DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE



Dans le cadre de la "Semaine de l'Industrie et du Commerce" la Ville de Montréal a remis une "plaque d'embellissement" à la maison Dupuis pour son remarquable apport à l'embellissement de la Métropole au cours de l'année 1972-1973.

La remise du trophée a été faite devant l'édifice du Nouveau Dupuis, rue Saint-Hubert, par le conseiller Fernand Drapeau, membre du comité exécutif, à M. JACQUES CARRIÈRE, vice-président de Dupuis Frères, Limitée, et en présence de M. Paul-Emile Sauvageau de l'Office de l'embellissement de la Ville, de M. Ernest Chenier, conseiller ainsi que de Mlle Jeannette Perras, secrétaire générale, M. Jean-Paul Charron, directeur de la planification, M. Jean-Guy Judd, comptable en chef, M. Roger Rouillard, directeur de la mode et M. Jean Massicotte, directeur général achats et ventes.